

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

LA MISSION JELICOE

111

Souvenirs de Londres — Quelques opinions d'experts — A quoi servent les dreadnoughts

En février 1912, j'ai signalé aux lecteurs du *Devoir* la virulente dénonciation de la "politique des dreadnoughts" par lord Charles Beresford, l'un des prédécesseurs de lord Jellicoe à la tête de la *Home Fleet*. Lord Beresford n'hésitait pas à stigmatiser cette politique — préconisée en 1913 par le ministre Borden et approuvée par lord Jellicoe — comme une "trahison de la confiance nationale" — a betrayal of the public trust. Il laissait clairement entendre que la construction des dreadnoughts n'avait d'autre objet que de servir des intérêts mercantiles. Il prédisait les dangers qui en résulteraient pour le commerce britannique, dans la prochaine guerre, et rendraient précieuses les routes maritimes qui servent à alimenter la population des îles britanniques. En d'autres occasions, j'avais marqué la concordance des vues de lord Beresford et de celles d'un ingénieur maritime de haute réputation, sir William White, ancien directeur des constructions navales de l'Amirauté.

Naturellement, je ne prétendais pas plus alors départager les opinions des partisans et des adversaires des dreadnoughts que je ne voudrais le faire aujourd'hui. Mais, puisque le gouvernement canadien jouait à propos de dreadnoughts en lançant le pays dans la course aux dreadnoughts, je ne négligeai aucune occasion de recueillir des témoignages valables en ces matières.

En juin 1914, un mois et demi avant le déclenchement de la guerre, j'étais à Londres. La marine Laurier et la contribution Borden étaient également choses du passé ; mais, en prévision de nouvelles entreprises du même genre, je voulais profiter de mon passage au cœur de l'Empire pour me faire éclairer. Je m'en ouvris à un publiciste anglais admirablement placé pour recueillir les opinions les plus diverses. Avec cette rondeur qui fait le charme des Anglais vraiment bien, il me fit ouvrir toutes grandes la porte de lord Beresford et celle d'un autre officier supérieur de la flotte. Celui-ci, je ne peux pas encore le nommer. Bien qu'à la retraite, il a joué un rôle important, avant et pendant la guerre, pour que j'aie le droit de le mettre en cause à cet égard. Qu'il me suffise de dire que sur toutes les questions relatives à l'organisation de la flotte, aux principes de la guerre navale, aux types de vaisseaux de guerre, il était aux antipodes de lord Beresford. Leurs débats publics et privés avaient, des années durant, animé et parfois amusé les cercles militaires et navals. Les échos s'en étaient même prolongés jusqu'aux Chambres des lords et des communes.

Sur l'opinion de lord Beresford, j'étais déjà fixé. Néanmoins, certaines expériences m'avaient appris qu'entre les opinions connues des grands hommes et leurs convictions intimes, il existe parfois de notables divergences, en Angleterre surtout, la patrie classique du *cant*, des "convénances" et des exigences de situation — ce que les Français, avant les jours glorieux de Clemenceau, dénommaient, avec quelque exagération, "l'hypocrisie anglaise". En tout cas, avec le vieux loup de mer, rien de cela. Il dénonça la "politique des dreadnoughts" avec une vigueur qui laissait loin dans l'ombre les pages les plus violentes de son *Betrayal*. Je lui objectai les conseils de M. Winston Churchill, alors ministre de la Marine, à notre gouvernement. "Churchill is a fool! As I told him in the House, he was still sucking his pap-bottle, when I was commanding a fleet." Je risquai le nom de son illustre adversaire, celui-là même que je devais rencontrer deux ou trois jours plus tard. Le bonhomme devint violet. "So and so? A scoundrel, Sir, and a...!" Je supprimai la seconde épithète. En tout cas, j'en savais assez pour me convaincre que mes deux autorités ne pouvaient être de même, même pour abuser de la confiance d'un naïf colonial.

Je tenais également à connaître l'opinion de lord Beresford sur la situation particulière du Canada, au point de vue de sa protection maritime. Il ne fut pas plus réticent là-dessus que sur le reste ; mais nous retrouverons plus loin son opinion à cet égard.

Par une de ces circonstances fortuites que la Providence ménage aux honnêtes ignorants en quête de la vérité, la veille du jour où j'avais pris langue avec l'amiral si durement qualifié par lord Beresford, le *Times* publiait une lettre de sir Percy Scott, directeur, si je ne me trompe, des services d'artillerie navale. Dans cette communication qui provoqua une tempête — j'en eus la preuve par la suite — cet officier supérieur affirmait sans ambages que les jours des grosses unités de combat étaient passés ; que le sort des armées navales et des transports maritimes, dans la prochaine guerre, serait déterminé par les sous-marins et les croiseurs rapides ; et que l'Amirauté, au lieu de pousser à la construction de nouveaux et de plus en plus coûteux dreadnoughts et super-dreadnoughts, devrait s'occuper davantage de protéger efficacement la marine marchande contre les attaques des torpilleurs et des sous-marins. On sait si les développements de la guerre ont justifié ces clairesvoyantes prévisions.

Au moment où cette lettre fut publiée, je me bornai à y voir une excellente entrée en matière pour mon entrevue avec lord ***. C'est par là que je l'abordai. "Que pensez-vous de l'opinion de sir Percy Scott?" — "I think he is right." Et comme je laissais percer quelque surprise : "Mon opinion vous étonne?" — Je traduis fidèlement le sens, sinon les paroles mêmes de sa réponse. — "A certains égards, vous avez raison de vous étonner, puisque je suis virtuellement responsable de l'adoption des dreadnoughts comme type principal de la flotte. Du reste, c'est un bon navire de combat. Dans une grande bataille navale, il rendrait encore de grands services. Mais il est peu probable que les prochaines guerres soient de grandes batailles comme Trafalgar. On s'appliquera surtout à harceler et à protéger partout le transport des troupes et des vivres. Pour cela, on fera usage, pour l'attaque et la défense, de croiseurs rapides, de sous-marins, de torpilleurs et de contre-torpilleurs. Donc, Scott a raison. N'empêche que nous avons bien fait d'adopter la politique des dreadnoughts et surtout de la faire adopter aux autres nations, qui nous imitent toujours en fait d'organisation navale. Nous avons bien fait, pour trois raisons. La première, c'est qu'en imposant la politique des dreadnoughts aux autres nations, à l'Allemagne en particulier, nous avons forcé les Allemands à creuser leurs ports, ce qui nous donne une chance, que nous n'avions pas auparavant, d'approcher des côtes allemandes avec une flotte d'attaque. La deuxième, c'est qu'à part les dreadnoughts, nous avons une flotte infiniment supérieure à celle de tout autre pays et qu'en poussant les autres nations, l'Allemagne en particulier, à la course aux dreadnoughts, nous conservons notre supériorité par ailleurs." Moins au point que sir Percy Scott, il oubliait les sous-marins allemands. "En troisième lieu, grâce à la supériorité de notre outillage, nous construisons quatre-vingt-cinq pour cent des gros vaisseaux de guerre du monde. Dussions-nous scraper tous nos dreadnoughts avant dix ans, nous aurons fait assez d'argent pour que cela nous ait encore payés. En résumé, Scott a raison, mais nous n'avons pas d'intérêt à le dire."

L'avouerait-il? J'aurais volontiers embrassé ce vieux scoundrel pour la ronde franchise qu'il y mettait. Ses lumineuses explications me firent comprendre à merveille le pourquoi des avalanches de protestations indignées et des véhémentes contradictions qui remplirent, quinze jours durant, les colonnes du *Times* en réponse à la trop candide déclaration de sir Percy Scott. Elles m'éclairèrent non moins sur les motifs de la réponse de M. Churchill aux anxieuses demandes de renseignements "d'expert" que lui avait adressées sir Robert Borden avant de

proposer sa fameuse "contribution d'urgence". C'est, on s'en souvient, sur les conseils de M. Churchill, premier lord de l'Amirauté, que M. Borden tenta de nous faire cracher trente-cinq millions pour construire trois super-dreadnoughts. Cette contribution, disait-on, était nécessaire au salut de l'Empire. En réalité, elle n'avait d'autre objet que d'alimenter l'industrie la plus lucrative de l'Angleterre.

Si, à cela, on ajoute le fait, bien connu à Londres dès 1911, que les Krupp partageaient avec les constructeurs anglais les énormes profits réalisés dans la construction des dreadnoughts anglais — tout comme les actionnaires anglais, français et italiens du trust de l'acier chromé partageaient les bénéfices encaissés à Essen par les constructeurs de navires allemands et les fabricants de canons allemands — on comprendra que je n'aie jamais pu me persuader d'avoir manqué à mes devoirs de "loyal sujet britannique" en mettant tout en œuvre pour faire échouer cette holocauste exploitation de la jobarderie coloniale.

Si je reviens sur ces souvenirs et ces renseignements d'avant-guerre, c'est, je le répète, que je les crois utiles à la compréhension intelligente de la politique préconisée par lord Jellicoe.

Dans un prochain article, nous rechercherons le lien entre les tentatives du passé et celle qui se dessine.

Henri BOURASSA.

Si l'on veut s'éclairer davantage sur le patriotisme des constructeurs de navires, qu'on se rappelle cet autre fait. Ce sont les chantiers maritimes d'Angleterre qui ont, au vu et au su des autorités britanniques et avec le concours d'experts de l'Amirauté, organisé la flotte turque, alors que le gouvernement britannique savait que dans la prochaine guerre, cette flotte serait au service des empires du Centre. Les profits réalisés par les actionnaires anglais du trust maritime ont aidé à faire massacrer à Gallipoli des milliers de soldats anglais, irlandais, australiens, indiens. *Business is business!*

LES FERMISERS UNIS

LE PERSONNEL DU CABINET DRURY

Ce que les nouveaux ministres veulent faire

Toronto, 18 décembre. L'U. F. O. Convention, comme on dit, a fourni au nouveau cabinet provincial une bonne occasion de se montrer au public : c'est ce qui a eu lieu mercredi soir, dans le *Mosley-Hall* rempli jusqu'à la voûte de délégués et de citoyens curieux de voir leurs nouveaux maîtres. Sur l'estrade, qui est immense et s'avance presque jusqu'au milieu de la salle, ce qui donne de grandes facilités de contact à l'orateur, avaient pris place les membres de l'U. F. O. — il y avait *United Women Farmers of Ontario*, — autrement dit la section féminine de l'organisation. Détail intéressant, au premier rang de ces dames, bien mises et d'une fort décente tenue, la femme du premier ministre se reconnaissait à ce signe qu'elle portait un simple manteau d'étoffe sombre, au lieu des pelisses coûteuses de la plupart de ses voisines. Un premier ministre habitant n'a pas besoin d'avoir une princesse pour femme, surtout lorsque lui-même apparaît en public vêtu de la simple blouse de nos pères, dénommée veston en des temps plus modernes.

Tel est donc le cadre dans lequel s'est déroulée la soirée : les ministres ont fait leur entrée — un peu après huit heures, précédés de M. Halbert, président de l'U. F. O., et accompagnés des nouveaux députés provinciaux qui leur aident à former, non pas la majorité totale, ainsi que l'a dit M. Drury, mais le parti le plus nombreux de ceux qui sont en Chambre. Pas n'est besoin de dire que cette entrée processionnelle a été soulignée comme il convenait : sur un signe à tour de bras de M. Halbert, les trois étages d'auditeurs se sont levés et ont poussé quelques acclamations, manquant un peu de feu, cependant, on se réservait pour plus tard ; et puis, peut-être le premier ministre eût-il mieux fait de se réserver et de ne pas arriver en même temps que les autres ; il dédaigne évidemment la mise en scène, ne l'ayant sans doute pas apprise sur la ferme.

On se nommait les nouveaux ministres, à mesure qu'ils prenaient le siège qui leur revenait. En commençant par le plus rapproché, c'était M. Bowman, ministre des Terres et Forêts, un jeune homme brun, court et gros, qui vient de l'île Manitoulin, à 52 milles exactement du plus proche chemin de fer. On peut compter que les routes auront en lui un constructeur persévérant et convaincu, et il ne l'a pas caché un peu plus tard, au grand contentement de l'auditoire. Puis venait le secrétaire provincial, M. Nixon. C'est le Benjamin de la bande, jeune blond maigre, l'air sérieux, tranquille, un peu content de soi. Puis M. Biggs, des Travaux publics, un autre gros brun, âgé de moins de quarante ans, qui a fait très bonne impression dans son discours.

Du premier ministre, qui venait ensuite, nous dirons un mot plus loin ; il avait à sa gauche le ministre de l'Éducation, M. Grant ; celui-là, il disputait au Procureur général Raney le titre de "Papa du cabinet", car tous deux ont dépassé le cap de la cinquantaine. M. Grant est un grand monsieur glabre, à chevelure blanche soignée, aux traits fins et avisés ; cultivateur authentique, mais ancien gradué d'université, il a parlé avec une bonhomie pleine de finesse et donné l'impression d'un homme avec qui on peut s'entendre, à condition qu'on n'essaie pas de lui faire avaler des faits inexacts. Et quant à son voisin, M. Raney, conseil légal, c'est un homme à barbe et à chevelure grises, rassemblant quelque peu à M. Hartley Dewar, chef libéral provincial ; il a parlé longuement, touchant au sujet brûlant de la prohibition dont il s'est étonné au point qu'on l'appelle une édition de poche de M. Royall ; quoi qu'il en soit, il a glissé ce dernier nom dans son discours, sans obtenir de l'auditoire la moindre marque d'approbation ou du contraire : indifférence

marquée. C'est lui qui a ouvert la série des discours, écoutés tous attentivement et quelques-uns avec délices, par un auditoire gagné d'avance. Il est naturellement habile à la parole publique et s'exprime avec une tranquille aisance ; cela lui a permis de placer les badinages obligatoires sur la bonne apparence du ministère en général ; nous sentons, dit-il, que nous n'avons qu'à faire de notre mieux, et que vous nous approuverez fidèlement. (Appl.)

C'est une innovation qu'un gouvernement de fermiers et de travailleurs, mais ce qui est nouveau au Canada ne l'est pas nécessairement dans l'univers entier ; et l'orateur a cité le Danemark, où un cabinet de cultivateurs a donné à son pays une administration magnifique, et l'a rendu prospère et avancé même dans le domaine des sciences et des beaux-arts. Il n'y a pas de raison pour que les agriculteurs canadiens soient plus incapables que leurs frères d'outre-mer. (Appl.)

Comme procureur général, M. Raney visera à la simplification des lois, ainsi qu'à leur codification compacte, afin qu'il ne soit plus nécessaire de recourir à des milliers de précédents anglais, américains et canadiens, ni à des douzaines de volumes lorsqu'on est deux seraient suffisants. Puis il est d'opinion que les cours canadiens ne doivent pouvoir décider en dernier ressort, et que le plaideur ne soit plus obligé de se rendre outre-mer, devant le Conseil privé anglais. Cette déclaration est reçue avec de bruyantes marques d'approbation. Reste la prohibition, en faveur de laquelle le peuple s'est prononcé à une grande majorité, et les courses hippiques, présentement prohibées, de même que les paris, qui ont donné lieu à de grands abus. M. Raney cite même le cas d'une famille importante qui a retiré en trois ans, non moins d'un demi-million, d'une mise initiale de \$30,000 dans une maison de jeu de Windsor, fermée par la législation, que l'on voudrait faire revivre. Le ministre déclare nettement qu'il n'en fera rien quant à lui, et cette décision est ratifiée d'embellie par la salle.

Le ministre de l'Instruction publique s'est présenté ensuite, écartant l'impression favorable dont nous avons essayé de donner une idée par nos éloges, et du personnel ongrés des inspecteurs, et du personnel enseignant. On écouta les suggestions de chacun, l'on essaima de donner une orientation sage et pratique à l'Instruction des enfants de la province.

Le colonel Carmichael, qui vient lui succéder, représente les Vétérans de la guerre, et dirigera au surplus la Commission Hydro-Electric, distributrice d'énergie et de lumière presque d'un bout à l'autre de la province. C'est un jeune militaire décoré qui avoue son inexpérience en matières électriques, mais promet d'apprendre ; et ses réclames en faveur des soldats soulèvent littéralement la salle. Peu politicien, mais énergique jeune homme qui apporte une grande popularité à l'ensemble.

Pas plus, cependant, pour ce qui est de la popularité, que M. Manning Doherty, de l'Agriculture, Irlandais du type moyen, grand parleur de village. Il se défend d'autre chose que d'être cultivateur, et ce ne sont pas ses nouveaux éloges qui le changeront ; les fermiers ontariens peuvent avoir la certitude que pour une fois ce sont eux qui dirigent les affaires agricoles de leur province, et ils seront toujours les bienvenus au ministère. Il essaiera d'être utile à l'Agriculture, qui en a bien besoin ; il y a vingt ans, 70 pour 100 de la population était des cultivateurs, aujourd'hui c'est juste le contraire : on a développé de nombreux gros centres industriels au détriment des campagnes, et c'est au point que l'on voit aujourd'hui 30 pour 100 à peine de la population sur la terre, et 70 pour 100 dans les villes. C'est un désastre qu'il n'y a qu'un moyen d'enrayer : c'est d'encourager l'agriculture. M.

Doherty n'ajoute pas qu'il faille en même temps abaisser le taux de la protection, mais on l'a probablement compris du même coup, et l'orateur en a bénéficié comme du reste. Il s'est ensuite engagé à rendre plus efficaces les écoles d'agriculture provinciales, particulièrement celle de Welland, afin qu'elles produisent dorénavant de vrais et pratiques cultivateurs, au lieu de prétendus agronomes théoriciens et prétentieux. Cette salie a été aussi vivement applaudie.

M. Bowman, des Terres et Forêts, fort garçon brun et loquace, a parlé un peu trop longuement de ses électeurs de l'île Manitoulin, mais il prendra soin des forêts, en voie de disparition, et il promet de pousser la colonisation des terres du nord-Ontario, en y établissant de bons colons. On ne pouvait s'attendre à ce qu'il fit allusion à la mesure d'exclusion des Canadiens français prise par son prédécesseur, sous la forme de la renonciation aux droits naturels qu'on leur force à signer ; mais il semble animé d'un bon esprit, et c'est un progrès inespéré, en tout cas, que dans ces difficultés et malentendus on ait cessé pour une fois d'avoir affaire à des hommes de loi et des avocats, autrement dit à des citadins. Campagnards des deux races finiront bien par s'entendre, avec le temps, sur la question qui les divise principalement ; déjà de bonnes relations se sont nouées il y a deux ans, durent encore, et le mot d'ordre est d'espérer.

Le trésorier provincial est M. Peter Smith, qui est à la fois l'athlète et le comique de la troupe. Il s'exprime avec sens, quand même, et a jeté une note nouvelle, celle du sacrifice que doivent s'imposer tous ces ruraux pour quitter leurs fermes et habiter désormais en ville. Ma femme et mes enfants en ont pleuré, dit-il, et voilà ce que chacun de vous doit essayer d'obtenir : que vos enfants se plaisent sur la ferme, en y rendant la vie attrayante et heureuse ; nous allons vous y aider dans la mesure de nos forces.

M. Biggs, des Travaux publics, ressemble quelque peu à M. Bowman, et il coopérera avec lui dans la construction de bonnes routes. Et ce n'est pas par tronçons isolés qu'il entend procéder ; il lui faut 1,600 milles de routes solides, non pas des plus coûteuses, mais suffisantes et pratiques, et pour en acquitter le prix de revient il augmentera de 83 par année les permis d'automobiles, soit \$15 et cela lui donnera environ un million et demi de revenu annuel. Cette déclaration importante a fort satisfait l'auditoire, puis M. Halbert a présenté le premier ministre, M. Drury.

M. DRURY

Lorsque celui-ci s'est levé, la salle en a fait autant, en un mouvement de sympathie et d'enthousiasme, et l'a longuement acclamé. Il s'était déjà excusé d'être assez fortement enrhumé, et son discours en a un peu souffert, mais il n'en a pas moins donné toute satisfaction, même aux visiteurs portés à la critique par habitude professionnelle. C'est un jeune homme grand et robuste, au visage rasé empreint à la fois de force et de finesse ; et sa parole est agréable et mesurée, servant évidemment un esprit réfléchi, ainsi qu'un tempérament sympathique et actif. On s'est demandé partout si ce simple agriculteur n'avait pas à se laisser aller à chaque instant par les poétiques de carrière auxquels il aura affaire, mais on n'a plus de crainte semblable après l'avoir entendu. Il est de taille et de talent à se défendre partout et fait profession, avec une visible sincérité, de vouloir faire tout son possible pour le bien général, et non pas dans l'intérêt des seuls cultivateurs. Par le peuple et pour le peuple, est sa devise, dit-il, en expliquant qu'il en a fait sa ligne de conduite dans le choix des membres de son cabinet. Il est bien voulu prendre dans le cabinet tous ses députés, mais l'intérêt public doit passer avant tout, et il a dû se contenter de ceux qui pourraient le mieux servir celui-ci. Le jeune premier ministre ne manque pas de féliciter les délégués du succès de leur congrès, ainsi que de celui qui a marqué l'année de façon inoubliable, et il leur rappelle que la tâche n'est pas terminée, qu'il faut maintenant se tourner du côté d'Ontario, où il importe aussi de prendre une influence aussi grande que possible pour généraliser dans tout le pays les idées de l'U. F. O. C'est sur cette note optimiste que s'est terminée la soirée. M. Drury recevait une nouvelle ovation en reprenant son siège.

Pour jeudi soir, le programme comporte des discours de M. Cresser et de M. Kennedy, député fédéral, ainsi que de M. Norman Lambert, secrétaire du Conseil d'Agriculture, de Winnipeg. Les délégués n'ont pas encore commencé de se disperser et font preuve d'une grande assiduité à la besogne ; ils sont en ville depuis lundi et beaucoup ne repartiront que samedi. M. Halbert ayant déclaré que les travaux dureront probablement jusqu'à là. Si les fermiers d'Ontario obtiennent des succès dans leurs entreprises on ne peut pas dire qu'ils ne gagnent pas par leur travail.

Ernest BILODEAU.

FEU M. J.-A. DUCHARME

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. J.-Alphonse Ducharme, décédé hier soir à l'âge de 55 ans. M. Ducharme était le frère du président du conseil d'administration du *Devoir*, M. G. Ducharme. Nous prions la famille Ducharme de vouloir bien agréer dans ce deuil nos respectueuses condoléances.

Rédaction et administration

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460

SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5153

FAIS CE QUE DOIS !

LA SESSION DE QUEBEC

M. GAULT CONSEILLE L'ECONOMIE

Platitudes du député oppositionniste anglais — La députation est inquiète, à propos de la politique.

PAR LOUIS DUPIRE

Québec, 18.—L'effusion nous eut ? M. Gault joint ses sollicitations à celles de M. E. Lapointe et implore sir Lomer Gouin de ne point quitter, en pleine crise, la direction des affaires à Québec. M. Gault se sert pour exprimer son sentiment d'une formule anglaise vieillotte qui convient admirablement à son débit chevrotant et sénile. "Il n'est pas bon, dit-il, de changer d'attelage en franchissant le courant — to swap horses crossing a stream. Il a ajouté que, parlant non pas au

nom de son parti mais de l'intérêt général, il espérait que le premier ministre ne s'en irait pas, quand le pays a un besoin particulier d'hommes de son habileté et de son expérience.

Le débat sur le budget a été très court.

M. Gault s'est contenté de quelques observations brèves, prétendant qu'à cause du peu de temps à sa disposition, il n'a pu faire une étude approfondie de l'exposé de M. Mit-

(Suite à la 2e page)

BILLET DU SOIR

ÈVE VICTORIEUSE

C'est l'heure où la clientèle envahit la salle à manger. Attablé le long du mur, sous les guirlandes que peignent Babouline, mon ami Claude, le grincheux, boit avec lenteur du café bouillant. Il déguste le noir breuvage. Chaque fois qu'une gorgée touche son palais, une sensation d'aise lui parcourt le corps, et, dans son cerveau, les pensées surgissent plus claires.

Claude recherche, pour son esprit devenu tout à fait lucide, un objet digne d'attention. Il palpe ses poches. Rien. Il a oublié d'y glisser un volume, une revue, un journal. Que faire ? On peut lire sur les visages. Claude a levé les yeux et, discrètement, les promène autour de la salle.

Des camarades plangent, d'une fourchette rapide, éclairs et mokas, et devisent avec une bruyante gaieté. "L'âge des illusions!" murmure Claude avec mélancolie. À côté, un groupe grave cause d'affaires ; du milieu de ces têtes sérieuses émerge une, plus composée encore. La chevelure grisonnante, le masque pâle, l'œil blanc font chuchoter les femmes. "Ambition! Cupidité!" grand Claude en posant la tasse sur le soucoupe.

La-bas, dans un coin, se dissimule un être long, malingre, presque émacié, qui crayonne tout en ardoise une croustade ; un journaliste. Claude sourit d'un petit air sarcastique, grondeur : "Le beau moine! Ses pareils se cachent à la Trappe."

Claude soulève sa tasse pour une dernière gorgée. Le hasard veut que le miroir, placé au-dessous du cartel, lui renvoie l'image d'une délicate jeune fille.

Un manteau de peau d'écureuil enveloppe sa taille. Les cheveux très blonds se perdent sous un tri-corne de peluche grise. Des traits, d'une pureté et d'une admirable jeunesse, se dégagent de sa sautoir de douceur. Les yeux bleus, rieurs et laissant transparaître une âme aimante. La bouche fine remue, mais Claude n'entend pas les paroles dites par la belle au jeune homme assis en face et dont il n'aperçoit que le dos.

Le grincheux se laisse prendre au charme. Le miracle s'opère, la bile évolue vers la quiétude. Claude réfléchit. "À quoi sert de s'arrêter aux petites des humains, quand la simple vue d'un jeune et frais visage a la puissance de les compenser? Le plaisir ne nous coûte qu'un peu de désintéressement et d'admirable. En somme, c'est bon marché, la joie."

Mon ami Claude le grincheux a quitté la salle à manger avec un commencement de sourire sur les lèvres.

PLUMEAU.

BLOC-NOTES

M. Borden

M. Borden reste temporairement à tout le moins. Sous la pression et devant les instances de ses collègues, il a consenti à garder son poste. Mais il devra de nouveau quitter le pays. Sa santé ne lui permet point d'occuper effectivement, pour un temps assez long encore, les fonctions qu'il conserve. Et sa décision définitive dépendra du plus ou moins grand bien qu'il retirera de cette nouvelle cure.

La déclaration officielle du premier ministre contient un élément pratique dont personne ne saurait manquer d'être ému. Cet aveu de l'état précaire de sa santé, de l'avis qu'il a reçu de ses médecins, remue les cœurs.

Mais on ne peut dissocier le cas personnel de M. Borden de la situation générale du pays. Et la décision d'hier, que l'on a crue — peut-être avec raison — préférable à une réorganisation du cabinet, nous laisse dans une situation plutôt inquiétante.

En tout état de cause, l'absence du chef ne pourrait manquer de brider les initiatives, de produire un certain flottement dans les décisions. Le cas est beaucoup difficile aujourd'hui, parce que le cabinet ne possède aucune homogénéité réelle, que les deux groupes qui le constituent n'ont pas eu le temps de se fondre, que les circonstances accidentelles qui les ont rapprochés n'existent plus et qu'une lutte pour la maîtrise est déjà engagée entre les partisans des deux groupes. La probabilité, c'est donc que

dans le cabinet, les groupes vont plus ou moins se contrarier et qu'en dehors la lutte se continuera avec une vigueur plus grande. Le premier ministre lui-même déclare — et c'est l'un des paragraphes douloureux de son manifeste — qu'il n'est pas sûr que le repos auquel il consent lui permette, au retour, de garder le pouvoir. La nature humaine étant ce qu'elle est, cela ne saurait manquer d'ajouter à l'ardeur et à l'aigreur du conflit qui divise déjà les unionistes.

La façon dont la *Gazette* attaque ce matin, M. Rowell, à propos de son rôle à la conférence internationale du travail, de son approbation du principe de la journée de huit heures et de sa proposition à ne se préoccuper que secondairement du sentiment populaire, donne quelque idée à se qu'il se prépare.

Ce sera peut-être moins grave qu'un changement immédiat de ministère ; mais ce ne sera sûrement pas très brillant.

La question irlandaise

La question irlandaise continue d'occuper le premier plan de l'actualité. M. Lloyd George indiquera lundi les grandes lignes du projet qu'il se propose de présenter après les vacances parlementaires. Pendant ces mêmes vacances, les chefs du parti travailliste anglais, qui du parti irlandais ont conclu une alliance avec les quelques nationalistes irlandais qui siègent aux Communes, feront en Irlande une enquête personnelle. Les enquêtes seront William Adamson, le chef parlementaire du parti, Arthur Henderson, ancien membre du cabinet de guerre, et J.R. Clynes, l'ancien commissaire de l'alimentation. Celui-ci est un Irlandais d'origine. Cette visite promet de donner aux prochains débats sur la question irlandaise un intérêt considérable.

Pendant ce temps, aux États-Unis, de Valera et ses amis préparent le lancement de leur emprunt de \$10,000,000, destiné surtout, disent-ils, à favoriser le progrès économique de l'Irlande et le développement de relations commerciales directes entre l'Irlande et les autres pays, particulièrement les États-Unis.

Faisons observer, en marge de ces notes, que le *National Party*, dont il était question dans les dépêches d'hier, est en fait le vieux parti nationaliste irlandais de Redmond. C'est un parti anglais, peu nombreux encore du reste.

\$80 la tonne

On annonce qu'à partir du 1er janvier, les journaux devront payer leur papier \$80 la tonne. C'est \$11 de plus que le prix actuel et \$45 de plus que le prix d'avant-guerre. Par ailleurs, le prix des dépêches de la *Press* canadienne a simplement triplé, tandis que les salaires des typographes subissent une hausse de 45 pour cent à peu près, par comparaison avec les traitements d'avant-guerre.

Ces quelques chiffres — il en est d'autres — suffisent à indiquer pourquoi les journaux doivent, sous peine de désastre, hausser leur tarif d'abonnement et pourquoi tant de publications sont déjà tombées le long de la route.

Crime et folie

Ce sont les termes précis qu'emploie pour qualifier la mise en pratique éventuelle par le Canada, des projets de lord Jellicoe, le *Farmers' Sun*, l'organe officiel des Fermiers Unis de l'Ontario. Il estime que, même si le Canada n'avait point à faire face aux très lourdes obligations financières nées de la dernière guerre, ce serait pour lui une entreprise lourde et complètement inutile que la construction de la flotte proposée par lord Jellicoe ; il ajoute que, dans les circonstances actuelles, "ce serait un suprême acte de folie — a SUPREME ACT OF FOLLY."

Toutes les ressources que possède le Canada en matériel humain et en autres choses sont employées, dit-il, à renforcer la dépense déjà faite et à produire les choses dont le monde a un si urgent besoin. Gaspiller une part quelconque de ces ressources dans la construction d'un navire "de première classe" ou autre, serait une folie nationale et un crime national — WOULD BE A NATIONAL FOLLY AND A NATIONAL CRIME."

Voilà qui n'indique pas que les projets Jellicoe aient chance de rencontrer dans le groupe qui gouverne aujourd'hui l'Ontario une très ardente sympathie.

O. M.

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engagent, au papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une preuve de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

A PROPOS DE
FRANCAIS

Montréal, 11 décembre 1919.
M. Omer Héroux,
Le Devoir.

Cher monsieur,

Je tiens à vous mettre au courant d'une chose qui vous intéressera, je l'espère. Je serai aussi bref que possible.

"The Guarantee Co., of North America" est une compagnie dont le commerce est d'assurer la fidélité des employés envers leurs patrons. Ainsi un patron, moyennant une prime convenue, peut prendre une police d'assurance sur la fidélité des gens à son service. Or la compagnie ci-haut mentionnée fait beaucoup d'affaires dans notre province. L'autre jour, un de mes amis dans le commerce eut à remplir une de ces formules d'assurance; les assureurs exigeant de l'assuré les noms de trois de ses amis, le mien fut du nombre dans ce cas.

Quelques jours plus tard, la compagnie m'adressa une demande de renseignements sur le caractère de mon ami, ses habitudes, etc. Je m'y attendais. Ce qui me surprit, un peu, ce fut de recevoir un imprimé minuscule. Je n'hésitai pas. Le même jour je retournai à la compagnie le questionnaire anglais et en exigeai un en français ou bilingue. Deux jours plus tard, le premier m'arrivait et, chose à remarquer, rédigé en un français correct.

Je vous ai écrit tout cela avec l'intention de vous demander d'attirer sur ce point l'attention, si vous le jugez opportun, de ceux de nos lecteurs qui peuvent se trouver dans mon cas.

Je suis encore à me demander pourquoi la compagnie à laquelle j'ai fait allusion dans cette lettre, envoie des formulaires anglais aux Canadiens français quand elle en a de rédigés en français. Celles-ci ne sont pas pour les gens de Toronto, le supposez-vous?

Une preuve que nous devrions exiger qu'on s'adresse à nous dans notre langue, c'est que l'ami en cause a mal compris certaine question. On lui demandait s'il était adonné aux liqueurs enivrantes. La question était posée sous une forme plutôt embarrassante pour qu'il n'est pas très au courant de l'anglais. Mon ami répondit "oui", ce qui est exactement le contraire de ce qu'il voulait répondre.

Je termine en ajoutant que la compagnie a des questionnaires français en quantité, car j'ai remarqué ceci, au bas du questionnaire: "Formule 10, 12M, 6-19". Si je ne me trompe pas, on en a fait imprimer 12,000 en juin 1919.

Je vous remercie, cher monsieur Héroux, et vous prie de me croire un ami de la cause.

Ludger GRIEPP, fils,
257, rue Mettana.

NOTE DE LA REDACTION.

L'envoi d'un questionnaire anglais à un Canadien français peut être, dans ce cas, le fait d'une simple distraction ou d'une erreur d'appréciation. La compagnie témoin de sa bonne volonté en faisant imprimer, en quantité, des formulaires français. Si l'on s'en tient à ce que nous venons de dire, les Canadiens français réclamaient avec le même empressement que notre correspondant, on veillerait évidemment avec le plus grand soin à ne pas les heurter. Peut-être aussi jugerait-on à propos d'adopter les formules bilingues, qui écarteraient les possibilités d'erreurs. Si trop de nos lecteurs, au risque même des inconvénients que nous venons de mentionner, acceptent sans protester des formulaires exclusivement anglais, les fonctionnaires de la compagnie sont un peu excusables de croire qu'ils ne tiennent pas aux autres.

Morale: Sans provocation, mais avec fermeté, exigeons ce qui nous appartient. — O. H.

A PROPOS DE
MARIEVILLE

Monsieur le Directeur,

Veuillez-vous me permettre de dire à propos d'une note récente, parue dans le Devoir, et résumant les opinions d'un tiers, que, dans les fabriques dirigées par des protestants, aussi bien que dans celles dirigées par des catholiques, les catholiques ne sont aucunement gênés dans leur pratique religieuse.

Quant aux salaires, il peut y en avoir de \$12 à \$16 pour des personnes inexpérimentées, mais il en est aussi de \$22.

Les patrons, même protestants, reconnaissent une union locale à base confessionnelle.

Les fabriques fonctionnent régulièrement.

CITOYEN.

M. ARTHUR LEMONT
DIRECTEUR DU SOLEIL

Montréal, 19. — (S. P. A.). — Le bill réorganisant "Le Soleil", à sa deuxième lecture hier, M. Arthur Lemont, secrétaire de la rédaction au journal "Le Canada", deviendra rédacteur en chef du "Soleil". M. Lemont entrera en fonctions le premier janvier.

VICTOIRE DE DENEKINE

Helmingfors, 19. — (S. P. A.). — Le général Deneikin vient de remporter une importante victoire entre Tauritsin et Kamishin dans la vallée de la Volga. Les soldats du général ont fait 30,000 prisonniers et ont capturé cinq canons et vingt-cinq mitrailleuses.

LA VIE CHÈRE
PROBLEME A RESOUDRE

II

Dans un dernier article, je disais qu'un mouvement intense de la ville vers la campagne, à supposer qu'il se produirait, ne serait vraisemblablement guère efficace.

On dit souvent que l'agriculture fait la richesse d'un peuple. Certes, un peuple agricole, maître d'un sol riche et fécond, possède déjà un facteur de richesse et de prospérité nationale très important, indispensable même; mais ce n'est pas le seul facteur nécessaire.

Ouvrons un peu la géographie; nous y constaterons que les peuples exclusivement agricoles ne sont ni les plus riches ni les plus prospères. La Russie, tenant du monde à Roumanie, la Serbie, pays exclusivement agricoles n'ont pas encore atteint un degré de richesse et de prospérité enviables. La Chine, avec ses 400 millions d'habitants presque tous agriculteurs, puisque 80% de sa population se livrent à la culture d'un sol d'une richesse inépuisable, n'a pas encore trouvé le secret de la prospérité et de la richesse. Possédant tout ce qu'il faut du point de vue économique, pouvant tirer sa subsistance de ses propres ressources naturelles, elle s'est nommée dans son développement, s'est gâtée dans sa civilisation. Cependant, il lui faut savoir gré d'avoir accompli ce véritable tour de force: d'avoir nourri elle-même ses millions de fils, pendant plus de 30 siècles. Cela démontre, qu'à défaut de la richesse, l'agriculture donne du moins la stabilité et la permanence aux nations.

Par contre, les pays qui ont su développer les différentes industries ont en même temps fait progresser l'agriculture dans un rapport directement proportionnel.

L'Allemagne industrielle avec son sol pauvre a atteint un degré de puissance extraordinaire; cette puissance lui a été fatale, sans doute; mais n'est-ce pas aussi grâce à leurs industries que les Alliés ont réussi à vaincre cette puissance?

Trois cents ans ont suffi au peuple américain pour coloniser un pays de plusieurs millions d'acres, pour y développer des industries sans nombre et bâtir une nation d'une richesse et d'une prospérité inouïes. Voilà ce que peut produire l'alliance de l'agriculture et des autres industries.

Il ne faut donc pas chercher à dépeupler les villes pour encombrer la campagne. L'équilibre économique peut être rompu d'une façon aussi bien d'une autre.

N'est point nécessaire de remonter bien haut dans notre histoire pour constater l'existence et les résultats de certaines périodes de surproduction et de sous-production.

Au point de vue économique et national, il est difficile de dire quelles périodes sont les plus désastreuses dans leurs effets. Remontons par exemple, à la période écoulée de 1870 à 1900. La saignée s'effectuait alors au sein de la race, par le départ de centaines de familles pour les usines de la Nouvelle-Angleterre, ne fut-elle pas due en grande partie à la surproduction agricole de cette époque? Les prix dérisoires obtenus pour les produits du sol ne forçaient-ils pas des milliers de nos compatriotes à s'exiler? Ces habiles travailleurs, reconnus comme tels par nos voisins, n'eussent-ils pas mieux servi la patrie en alimentant nos industries, si elles eussent existé dans nos villes? Ce sont sans doute des réalités déprimantes à constater, que ces pertes d'un sang généreux qui s'échappe à flots du cœur de la race; mais il faut en chercher la cause si nous voulons utiliser cette énergie vitale au profit de la patrie.

En conclusion, disons que le mouvement de la ville vers la campagne n'est ni nécessaire ni désirable du point de vue économique et national.

Si l'on veut réduire le coût de la vie, orientons nos efforts dans un autre sens. Cette campagne peut avoir le même objet mais elle doit revêtir une autre forme. Au lieu de prêcher le retour à la terre, efforçons-nous plutôt de maintenir sur la ferme, ceux qui y sont et ceux qui y naîtront.

Pour en arriver à ce résultat, il faudra employer non seulement des arguments d'ordre moral, tels que la poésie et la beauté de l'agriculture, la noblesse de cette profession, la portée sociale du rôle de l'agriculteur, mais surtout des arguments d'ordre économiques.

Au risque de paraître matérialiste, je dirai: rendons l'agriculture rémunératrice, payante, progressive; alors, les braves manœuvrons pas au sol et l'équilibre économique de notre pays sera rétabli.

Nous y reviendrons.

ALBERT GOSSELIN,
Institut agricole d'Oka,
le 9 déc. 1919.

ARBRE DE NOEL

FETE CHEZ LES ARTISANS CANADIENS-FRANÇAIS.

Le jour de Noël après-midi, à 2 h. 30, il y aura fête dans la grande salle de spectacles de la Société des Canadiens, angle des rues St-Denis et St-Vincent.

Cette fête est à l'intention des membres infantiles de la Société, et tous les parents qui ont des enfants assurés dans les Arts ont des invités à les amener à cette fête qui consistera en distribution de cadeaux et bonbons par le Père St-Nicolas, chants, déclamations et pièces par des jeunes. Il y aura aussi deux arbres de Noël magnifiquement décorés et illuminés.

L'organisation a été confiée à un comité de dames Artisans de Montréal, dont Mme Dr J.-C. Ducharme est la présidente, qui n'a rien négligé pour en assurer le succès complet.

C'est la première fête du genre jamais organisée par une société d'assurance mutuelle, et le président général de la Société, ainsi que ses collègues de l'extérieur espèrent que cette initiative sera appréciée des 30,000 sociétaires et particulièrement par ceux de Montréal qui ont fait assurer leurs enfants dans les Artisans C.-F., et qui les y amèneront tous, à partir du plus jeune au plus vieux.

La Société des Artisans C.-F. a été la première à faire l'assurance des enfants de ses sociétaires et cette classe de membres compte aujourd'hui un effectif de près de 5,000. (Communiqué).

LA SESSION
DE QUÉBEC

(Suite de la 1re page)

chell. Le ministre des finances a mis fin au débat en quelques mots.

Quant au chef de l'opposition, il a dit qu'il quitterait Québec hier soir pour se rendre au chevet de sa mère mourante.

M. Gault a fait observer dans son discours que le surplus du trésorier n'est qu'apparent. Si on avait payé toutes les dettes en souffrance il n'y aurait pas eu de surplus. Il a dit, de plus, que si l'on mettait à exécution les travaux projetés, il faudrait, pour les payer, recourir à des emprunts. Cela ne prend personne par surprise puisque le ministre des finances déclare lui-même qu'il faudrait emprunter dix millions pour la voirie. Il ne fait en outre de secret pour personne que le gouvernement désire trouver un million de plus pour boucler son prochain budget. Les estimées des dépenses tels qu'ils ont été exposés hier par le trésorier sont trop modérées pour être justes.

M. Gault croit que la situation du Québec ne peut être améliorée que par le fait que le gouvernement pourrait emprunter à l'étranger. Sur le marché anglais est fermé. Sur le marché américain, s'il était possible de placer un emprunt, le prêteur voudrait tirer profit de la différence du change, ce qui serait désastreux pour la province. Pas un seul homme ne paraît admettre qu'il soit possible pour le gouvernement provincial d'emprunter comme l'a fait déjà, du peuple du Québec.

L'orateur conseille au Québec de donner l'exemple du bon sens et de la bonne administration en ajoutant le plus tard possible les emprunts et en gardant ses dépenses en deçà du chiffre de ses revenus.

Quel dommage tout de même que des hommes de la sagesse de M. Gault n'aient pas songé pendant la guerre, à donner de pareils avis au gouvernement fédéral! Il est vrai, disons-le à sa décharge, que le ministre des finances de Québec n'est pas plus que lui osé tenir ce langage à l'égard de M. Borden. C'était alors le règne de l'orgie des frais, mais depuis... c'est l'heure grave des échecs.

M. Gault a ensuite récidivé tous les lieux communs, toutes les inepties, toutes les sottises et toutes les redites qui se débitent au sujet des causes du malaise social actuel. Il a prié les cultivateurs de renoncer à l'espoir d'extorquer du consommateur les prix qui ont cours à l'heure présente.

M. Mitchell a répondu que le surplus dépend tout simplement du chiffre des recettes comparé à celui des dépenses et non pas des mandats qui peuvent rester impayés à la fin de l'année. M. Mitchell a assuré M. Gault que le surplus est tout ce qu'il y a de plus authentique. Le gouvernement est économe et n'a pas pour habitude d'emprunter, mais il est certain que personne ne le blâmera de trouver de l'argent en ayant recours à ce moyen pour la construction des bonnes routes qui sont si importantes.

La province n'empruntera que s'il est nécessaire de la faire, jamais personne ne pourra la blâmer d'emprunter pour faire de bons placements, et parmi ces bons placements il ne peut sûrement y en avoir de meilleurs que l'argent consacré à promouvoir les bonnes routes. La Chambre en comité de subsides de l'argent en ayant recours à ce moyen pour la construction des bonnes routes qui sont si importantes.

En somme, la journée a été nulle. Nous avons vu ce matin, que l'orateur remet après l'ajournement, son banquet qui devait avoir lieu le 23 décembre. La Chambre siégera donc demain et samedi; elle ajournera ensuite pour jusqu'au surlendemain des Rois, le 8 janvier.

Si la coulisse continuera de se tenir les fils des intrigues parlementaires, la nouvelle que le Devoir a publiée hier a fait sensation. La députation, tant provinciale que fédérale, est inquiète. Il est évident qu'il se prépare de très gros événements. M. Gault était aujourd'hui de meilleure humeur que jamais et ne paraissait pas avoir gardé mauvaise impression de son entrevue avec la députation fédérale qui pourtant, assure-t-on, ne fut pas des plus cordiales.

LOUIS DUPIRE.

AFFAIRES COURANTES

Les bills privés suivants sont présentés à la Chambre et adoptés en première lecture:

Loi concernant la construction d'une église et d'un presbytère à St-Pierre de Shawinigan, par M. Deslisle.

Loi amendement la charte de la ville de St-Jérôme, par M. Beaudry.

Loi constituant en corporation l'Université de Montréal, par M. Beaudry.

Loi constituant en corporation The Bagotville Railways Company, par M. Le Fer.

Loi amendement la charte de Lièvre Valley Power Traction and Manufacturing Company, par M. Achim.

Loi autorisant le barreau à admettre M. L. Cameron au nombre de ses membres, par M. Monet.

Loi constituant en corporation l'Association Générale des Comptables de la province de Québec, par M. Bercovitch.

Loi amendement la charte de la ville de Saint-Germain de Rimouski, par M. Tessier (Rimouski).

Loi concernant la succession de S. S. Stephens, par M. Gault.

Loi concernant la succession MacDuff Land, par M. Bercovitch.

Du P. H. Heffernan, demandant la construction d'une église dans la paroisse de St-Augustin et un pouvoiement d'emprunt n'excédant pas \$200,000, par M. Beaudry.

De l'orphelinat de la Malbaie demandant incorporation, par M. Cannon.

De la ville de Longueuil, demandant d'amender sa charte, par M. Deslisle.

De la ville d'Iberville, demandant d'amender sa charte, par M. Forêt.

De l'hôpital Noël, demandant son incorporation, par M. Lemay.

De la Fédération Zinc and Lead Co., demandant certains amendements à sa charte, et la permission de cons-

truire un chemin à barrière sur ou près de la rivière Grande Cascapédia, pour traverser les comtés de Gaspé et Matane, par M. Poulin.

Le nom de M. Robert, de Rouville, est ajouté à la liste des membres du comité des bills privés, sur proposition de M. Taschereau.

En réponse à une question de M. Renaud, le ministre de l'agriculture, M. Tessier, dit que le gouvernement a payé les sommes suivantes, depuis 1912, aux municipalités du comté de Laval pour l'entretien de la voirie: il n'a rien été payé durant les années financières 1911 à 1917 inclusivement; en 1917-18: \$1,307.11; en 1918-19: \$1,179.83; et en 1919-20 (au 30 novembre): \$1,045.41.

Ces montants ont été payés aux municipalités suivantes: paroisse de St-Rose, \$324, en 1917-18, et \$200.37 à St-Léonard de Port-Maurice; \$82.74 à Ste-Dorothée; \$400 à St-Martin; et \$300 au village de l'Abord-à-Plouffe. En 1918-19, Saint-Joseph de la Rivière des Prairies a reçu \$108.11; St-Vincent de Paul, \$400, et le village de l'Abord-à-Plouffe \$676.72. En 1919-20 (au 30 novembre) la paroisse Ste-Rose a reçu \$796.16 et la paroisse St-Joseph, \$249.25.

En réponse à une question de M. Dufresne qui demandait ce que le gouvernement a reçu sur les ventes ou concessions de limites à bois depuis 1905, le ministre des Terres, M. Mercier, dit que le gouvernement a reçu les sommes suivantes:

Année 1911-12: \$9,023; 1914-15: \$34,343.85; 1915-16: \$40,165.13; 1916-17: \$37,176.57; 1917-18: \$151,664.32; 1918-19: \$142,000.82. Il n'a rien reçu au cours des autres années financières.

La superficie des limites à bois vendues est comme suit:

1905-06. . . 1,300. milles carrés

1914-15. . . 376.75 "

1915-16. . . 132. "

1917-18. . . 1,042. "

1919-20 30 nov. 48.5 "

Les bills privés qui suivent ont été adoptés en seconde lecture:

Loi amendement la charte de la Cie de chemin de fer Roberval-Saguenay, par M. Gaudreault.

Loi constituant en corporation la Congrégation Pinsker Shul Kinyan Torah, par M. Poulin.

Loi amendement la charte de la cité des Trois-Rivières, par M. Bercovitch.

Loi concernant la Société de construction de Montréal, par M. Beaudry.

Loi constituant en corporation The Guarantee Title Bond and Trust Corporation of Canada, par M. Beaudry.

Loi constituant en corporation le Soleil Limitée, par M. Cannon.

Loi concernant les terrains en culture dans la cité de Montréal, par M. Ashby.

Loi amendement la charte de la ville de Roxboro, par M. Ashby.

Loi autorisant le barreau de la province de Québec à admettre J. E. Grégoire au nombre de ses membres après examen oral, par M. Thériault.

L'hon. M. Mitchell dépose sur la table de la Chambre, un état des remises en vertu des articles 900 et 901 des Statuts Révisés pour l'exercice 1917-18. Document de la session.

En comité des subsides la Chambre vote les montants suivants:

Dettes publiques. . . \$ 27,949.48

Législation. . . 295,466.00

Institutions de charité. 77,245.00

Total. . . \$400,660.48

La Chambre s'ajourne ensuite à vendredi après-midi.

En réponse à une question de M. Sauvé, chef de l'opposition, le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. Caron, dit que le gouvernement a signé un contrat, le 5 novembre 1919, avec la Cleveland Tractor Company of Canada Limited, de Windsor, Ontario, en vertu duquel le ministre devient le distributeur, pour la province de Québec, du tracteur Cletrac.

Le contrat garantit un prix spécial de \$1,000 F. A. B. Cleveland, aux cultivateurs de la province de Québec, au lieu de \$1,585, prix régulier, à condition que les commandes soient transmises par le ministre de l'Agriculture, sans obligation de la part de ce dernier, d'acheter un nombre quelconque de machines. La compagnie Cleveland s'est engagée à organiser un service pour la mise en marche des machines et pour la vente des pièces de rechange. Les frais de livraison et de démonstration sont payés par elle.

Il n'y a pas eu de soumissions demandées à aucune autre compagnie.

Le gouvernement n'a pas de statistiques complètes sur le nombre de compagnies qui manufacturent ou vendent des tracteurs dans la province.

Le gouvernement a préféré la compagnie Cleveland parce que le tracteur qu'elle manufacture est l'un des mieux adaptés à la moyenne de nos fermes.

EGLISE SAINT-PIERRE

C'est dimanche prochain, à 7 heures du soir, qu'aura lieu à l'église Saint-Pierre, la grande fête religieuse organisée par la Société de Tempérance.

Cette manifestation est réservée aux hommes et aux jeunes gens qui sont tous cordialement invités.

Un éloquent prédicateur, qui a consacré le meilleur de sa vie à l'apostolat chez les hommes, leur rappellera les pressants devoirs qui s'imposent de nos jours à tout véritable catholique.

A cette occasion, un grand nombre de nouveaux membres seront reçus dans la Société.

RUSSSES DÉARMÉS

Berlin, 19. — (S. P. A.). — Huit mille Russes qui sont revenus en Allemagne avec le colonel Ayaloff-Bernardi, commandant de la récente offensive contre Riga, ont été désarmés et sont confinés à Dantzig, Posen et dans d'autres villes. Ils y resteront jusqu'à ce qu'ils puissent retourner en Russie. Gustave Noske a promis au colonel Ayaloff-Bernardi que les Russes qui étaient sous ses ordres pourraient retourner dans leur pays.

UNE VICTOIRE POUR WASHINGTON

Washington, 19. — (S. P. A.). — Le procureur général Palmer a déclaré au sous-comité de la grève du Sénat américain que la fin de la grève des mineurs de charbon était une victoire pour le gouvernement.

"Le gouvernement a remporté la victoire", a dit M. Palmer. Les mineurs et leurs chefs ont accédé à nos demandes et sont retournés au travail."

LE CHEF RESTE
... SANS RESTER

CEDANT AUX INSTANCES DE SES COLLEGUES, M. BORDEN SE RESIGNE A NE PAS ABANDONNER SON POSTE, DU MOINS DEFINITIVEMENT, CAR IL LUI FAUDRA UN CONGE DE REPOS.

Ottawa, 19 (S. C. P.). — Obéissant à la pression de ses collègues et de plusieurs de ses partisans, sir Robert Borden restera à son poste; mais comme sa santé lui commande le repos, il confiera les soins de sa charge à l'un de ses collègues durant toute la durée du congé prolongé qu'il doit prendre sous peu.

À la suite d'une entrevue avec les courtisiers parlementaires, hier soir, le premier ministre a fait la déclaration suivante:

Le premier ministre ne s'est point relevé tout à fait de la maladie grave qui l'a attaqué soudainement durant la première semaine de septembre. Après une longue absence de son travail, il a découvert en reprenant son poste et sa vie active, que sa santé et sa vigueur sont grandement ébranlées. C'est pourquoi il a consulté des médecins de la plus haute autorité.

À la suite de leur examen, ces médecins lui ont déclaré expressément que l'état de sa santé lui défendait absolument de poursuivre les devoirs de l'accomplissement de sa charge et que s'il persistait quand même il s'ensuivrait un affaiblissement général et permanent de sa constitution au point de le rendre complètement incapable de tout travail à l'avenir.

Dans ces conditions, il a considéré qu'il devait abandonner des devoirs aussi importants, aussi onéreux et aussi absorbants que ceux qui lui sont dévolus comme premier ministre. Après mûre réflexion il a confié cette décision à ses collègues. L'attitude de ses ministres vis-à-vis de lui a toujours été marquée, en toute occasion, de sympathie et de considération profondes. Bien qu'ils aient admis que la préservation de sa santé était la première chose à considérer, ils lui ont fait voir sérieusement que son départ à l'heure présente serait tout à fait préjudiciable à l'intérêt du public, et ont fortement insisté pour qu'il remette sa décision définitive jusqu'après un repos complet de la durée qui lui permettrait de se rétablir et de reprendre ses fonctions. Des personnes en dehors du ministère lui ont fait les mêmes recommandations.

Naturellement sir Robert Borden hésite entre les deux alternatives. D'un autre côté, les appels de ses collègues lui ont été faits avec une telle insistance et une telle unanimité de sentiments, qu'il ne peut les écarter. Il a en conséquence, consenti à prendre un repos hors de la vie active, aussi longtemps que ses forces ne lui seront point revenues; et durant son absence, un autre assumera les obligations de sa charge, afin de le décharger de ses responsabilités. La durée de son absence dépendra nécessairement du progrès de son rétablissement, et en dernier ressort c'est l'état de sa santé qui déterminera soit la reprise de sa vie active soit son départ définitif.

Sir Robert Borden désire que tout cette situation particulière soit soumise à la considération de ses partisans aux Communes, car il considère leur assentiment comme essentiel à l'arrangement que ses collègues lui ont exposé et qu'il a accepté.

C'était son intention de faire connaître au public, durant la dernière session, les diverses politiques du gouvernement pendant la durée du parlement actuel. Pendant sa maladie et jusqu'à son départ, il a jeté ses projets sur papier, et le 2 octobre, à la veille de quitter Ottawa, il les a soumis à un groupe de ses partisans. Selon son désir exprimé, ses propositions devaient être prises en considération par tous ceux qui étaient présents; et plus tard, à une autre réunion, les suggestions des sénateurs et des députés lui seraient soumises; puis il formulait une ligne de conduite pour son gouvernement aux Communes, durant la période de son absence.

Quelques-unes de ces propositions ont été adoptées pendant la dernière session. M. Borden désire qu'après mûre considération des avis et des suggestions des partisans de son gouvernement aux Communes, sa politique définitive soit approuvée soit soumise au parlement et au peuple.

Le premier ministre apprécie avec la plus entière gratitude la considération et la sympathie de ses collègues qui l'ont aidé dans les difficultés qui l'ont assailli. Il remercie également ses amis de tous les coins du pays qui lui ont fait part de leur sympathie et de leurs regrets.

À la fin de l'entrevue, M. Robert Borden a déclaré qu'il ne pouvait dire encore si agirait comme premier ministre à sa place ni quand il quitterait Ottawa.

LA FOULE AUX FUNÉRAILLES

Barcelone, 19. — (S. P. A.). — Deux mille personnes, y compris des représentants du gouvernement, ont assisté aux funérailles des deux gardes civils qui ont été tués mystérieusement mardi soir à Barcelone. On a organisé une souscription en faveur des veuves et des orphelins des deux défunts.

UNE VICTOIRE POUR WASHINGTON

Washington, 19. — (S. P. A.). — Le procureur général Palmer a déclaré au sous-comité de la grève du Sénat américain que la fin de la grève des mineurs de charbon était une victoire pour le gouvernement.

"Le gouvernement a remporté la victoire", a dit M. Palmer. Les mineurs et leurs chefs ont accédé à nos demandes et sont retournés au travail."

La
Température

Toronto, 19. — Une dépression légère se manifeste au-dessus du Kentucky pendant que la pression est tout à fait basse dans les provinces de l'Ouest. Il fait très doux dans l'Alberta et la Saskatchewan, plus doux dans le Manitoba, mais très froid de l'Ontario à l'est.

Lacs inférieurs et baie Georgienne: beau et froid. Samedi, beau, un peu moins froid.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent: beau et froid aujourd'hui et samedi.

Bas Saint-Laurent, golfe et rive nord: beau aujourd'hui et samedi, peu de changement de température.

Provinces maritimes: vents modérés, beau et froid, température stationnaire ou un peu plus élevée samedi.

Lac Supérieur: beau aujourd'hui et samedi avec élévation de la température.

Manitoba: beau et plus doux.

Saskatchewan et Alberta: beau et doux.

RELEVÉ DU THERMOMETRE

	max.	min.
Victoria	48	44
Kamloops	36	34
Calgary	50	28
Edmonton	42	32
Prince Albert	18	16
Winnipeg	6	6
White River	2	40
Fort Ste-Marie	8	2
Brandon	18	7
Registon	10	6
Wawa	6	2
Kenora	2	2
Montreal	8	12
Quebec	0	4
Montreal, N. B.	0	4
Halifax	18	0

CALENDRIER

DEMAIN, SAMEDI, 20 DECEMBRE 1919.
QUATRE-TEMPS. — S. PHILOGONE, EVQ.

Lever du soleil, 7 heures 40.
Coucher du soleil, 4 heures 19.
Lever de la lune, 4 heures 12.
Coucher de la lune, 2 heures 12.
Nouvelle lune, le 22, à 6 heures 1 minute du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

NEIGE LOCALE, SE TEMPERANT.

Aujourd'hui maximum... 15
Même date l'an dernier... 30
Aujourd'hui minimum... 3
Même date l'an dernier... 17
8 h. du matin, 30.22 : 11 h., 30.20 : 1 h. de l'après-midi, 30.15.

On tente d'assassiner lord French

On tire plusieurs balles dans sa direction, mais sans l'atteindre—Un de ses compagnons est tué

Dublin, 19. — (S.P.A.) — On a tenté à 1 heure ce matin d'assassiner le vicomte French, lord lieutenant de l'Irlande.

Lord French passait dans Phoenix Park, lorsqu'un tiré sur lui. Un civil qui se trouvait près de lui a été tué instantanément par les balles adressées à French. Un policier a aussi été blessé. Lord French a pu éviter les balles.

On dit que les assaillants ont tiré plusieurs coups sur French. Les militaires qui se trouvaient sur les lieux ont tiré à leur tour sur les assaillants et en ont tué un.

On dit que les assaillants ont tiré d'un champ où ils attendaient le passage de la voiture de lord

French.

Le premier coup a été tiré en avant de la voiture de lord French; la seconde balle est entrée dans la voiture et la troisième a percé l'arrière de la voiture. Un policier cycliste qui escortait la voiture de lord French a été atteint au pied.

LA NOUVELLE EST CONFIRMÉE

Londres, 19. — (S.P.A.) — Les nouvelles apprenant la tentative d'assassinat du vicomte French à Dublin ont été confirmées cet après-midi par le bureau irlandais. Un message de Dublin dit que le vicomte French se porte bien.

Les pompiers acceptent

Le chef Chevalier remercie les commissaires, au nom de ses hommes

Le secrétaire de l'union des pompiers a prévenu officiellement la commission de l'acceptation définitive de la nouvelle échelle de salaires telle que préparée par elle et soumise aux pompiers.

M. Decary nous a mis, ce matin, au courant d'une lettre qu'il a reçue de M. Dailford, à la suite d'un message de remerciements du chef Chevalier.

Le chef et les délégués des pompiers sont tout heureux des bons procédés de la commission à leur égard, et de la bienveillance dont elle a fait preuve au cours des longues délibérations occasionnées par la

nouvelle échelle des salaires. Ils se déclarent complètement satisfaits des conditions qui leur sont faites, et désirent en remercier vivement les commissaires et M. Decary en particulier.

Le président jubile d'un pareil succès; il attend le même résultat, lequel ne saurait tarder, dit-il, de la part des agents de police.

La nouvelle échelle porte à \$1,080 le salaire d'un pompier de 5e classe, en montant graduellement de \$1,170, \$1,272, \$1,368, à \$1,464 le salaire d'un pompier de 1ère classe. C'est la même gradation que celle des policiers.

LES ALLIES NE S'ENTENDENT PAS

Paris, 19. — (S.P.A.) — Les experts alliés ne sont pas d'accord sur les demandes que les Alliés devront faire à l'Allemagne pour compenser la perte de la flotte allemande à Scapa Flow. Quelques experts seraient prêts à accepter en compensation les navires nouvellement construits par l'Allemagne tandis que d'autres voudraient exiger que l'Allemagne livre ses croiseurs légers. Un compromis sera probablement conclu entre les experts.

LES RESERVES DU SENAT AMERICAIN

Paris, 19. — (S.P.A.) — On dit qu'il n'y a pas encore d'accord entre les gouvernements français et anglais n'ont encore approché les chefs politiques américains au sujet

des réserves faites par le sénat américain, au traité de Versailles.

LA QUESTION DE FIUME

Rome, 19. — (S.P.A.) — Le "Giornale d'Italia" dit que la prochaine conférence des premiers ministres et des ministres des Affaires étrangères alliés règlera définitivement la question de Fiume.

A PARIS, DEMAIN

Paris, 19. — (S.P.A.) — Une partie de la commission chargée de préparer la mise en vigueur du traité de paix doit arriver à Paris demain.

La méthode de compensation pour la perte de la flotte allemande à Scapa Flow n'est pas encore réglée.

ALCOCK SE TUE

Rouen, 19. — Le capitaine sir George Alcock, le premier aviateur à faire la traversée de l'Atlantique d'une seule envolée, est mort hier après-midi à la suite de blessures qu'il a reçues lorsque son aéroplane a fait une chute près de Cottesbray. Alcock, monté sur un hydroplane, suivait le cours de la Seine au moment de l'accident et cherchait à atterrir de l'autre côté de la rivière en face du grand Palais de l'exposition d'aviation.

FEU M. J.-A. DUCHARME

Nous apprenons avec regret la mort, survenue hier soir à Montréal, au numéro 693 ouest, rue Saint-Antoine, de M. Joseph-Alphonse Ducharme, homme d'affaires, ancien directeur de la Société des Arts et Métiers Canadiens-Français.

M. Ducharme naquit à Montréal le 12 mai 1864. Il épousa mademoiselle Amanda Charest, décédée il y a quelques années. Cinq enfants lui survivent, deux filles, mesdemoiselles Yvonne et Anna-Marie, et trois fils, MM. Alphonse, Philippe et Charles-Edouard Ducharme.

M. G.-N. Ducharme, président du conseil d'administration de notre journal, est le frère de feu M. J.-A. Ducharme, auxquels survivent aussi deux sœurs, Mme P.-E.-E. de Lorimier et Mlle Olympe Ducharme, ainsi qu'un beau-frère, M. Eug. Morin.

Les funérailles de M. J.-A. Ducharme auront lieu lundi, en l'église de Saint-Irénée, à une heure qui sera fixée et annoncée demain.

Nos condoléances à la famille Ducharme.

VOL CHEZ UN BIJOUTIER

M. Joseph St-Jean, 85 est, rue Beaubien, bijoutier, s'est fait voler la nuit dernière pour \$500 de bijoux. Les voleurs ont enfoncé sa vitrine qu'ils ont dérangé totalement. Le propriétaire a constaté le fait ce matin. Les voleurs ont pénétré à l'intérieur mais, fait étrange, ils n'ont rien touché. Le coffret qui contenait \$3,000 ne leur a pas fait envie. On dit que le propriétaire avait l'habitude de coucher derrière son atelier depuis quelques jours mais qu'il se sentait lassé de ce régime, il est allé

UN GROS VOL EN IRLANDE

Dublin, 19. — (S.P.A.) — Un homme masqué a arrêté un wagon-poste entre Westport et Loughswilly, ce matin, et a réussi à s'emparer d'une forte somme d'argent destinée à payer les pensions des vétérans.

M. CAMPANINI EST MORT

Chicago, 12. — (S.P.A.) — Cleofonte Campanini, directeur musical du Grand Opéra de Chicago, est mort de pneumonie, ce matin.

M. Campanini était né à Parme, en Italie, le 1860. A 23 ans il dirigeait l'orchestre de l'Opéra de Parme lors de la représentation de "Carmen". Il dirigea successivement les Opéras de la "Scala" à Milan, du "Metropolitan" à New-York et du "Grand Opéra" à Chicago. Il a tenu le bâton pendant neuf années au "Covent Garden", à Londres. Il était directeur musical du "Grand Opéra" de Chicago depuis 1910.

DE QUÉBEC À SAINTE-ANNE

Québec, 19. — (D.N.C.) — Une délégation des maires des diverses municipalités entre Québec et Sainte-Anne-de-Beaupré est allée voir le ministre de la voirie ce matin, pour lui demander de compléter la route entre ces deux endroits en la couvrant de macadam bitumineux. Le ministre prendra la chose en sérieuse considération.

IL Y AVAIT UN AUTRE HOMONYME

Le nom de Paul Lapointe a été usurpé par un jeune James O'Reilly. Celui-ci a agi ainsi pour sauver la clientèle de sa mère, veuve, en donnant le nom d'un jeune commis qui a nom Paul Lapointe. Le magistrat a, ce matin, ordonné au greffier de rectifier l'erreur dans le dossier.

LA VENTE EST ANNULÉE

JUGEMENT DE M. TELLIER SUR UNE REQUÊTE EN NULLITÉ DE DÉCRET.— LE REQUÉRANT A GAIN DE CAUSE.

Le juge Tellier vient d'adjudger sur la requête d'une cause de "The Trust and Loan Company of Canada", demanderesse, vs Sylvester d'Ambrosio, défendeur, et Donatien David, requérant, et J. L. Lemieux, sheriff du district de Montréal, Féllicita Caressa, épouse séparée de bini de Pascale d'Ambrosio, et Mlle Alice Bétourney, mis-en-cause.

Le requérant, dans sa requête en nullité de décret, demande que, par jugement à intervenir sur cette procédure, "il soit déclaré que le décret du 28 mars 1918, de l'immeuble situé angle Mont-Royal et avenue Laval, village St-Jean-Baptiste, avec bâtisses dessus érigées, est nul, nul, à ce qu'il soit déclaré nul à cause de dol, d'artifice du défendeur et de son mandataire, Pascale d'Ambrosio, véritable adjudicataire bien que mandataire de son épouse De Féllicita Caressa, l'adjudicataire apparente à la vente, lesquels ont frauduleusement écarté des enchères de la vente de l'immeuble susdit, et notamment le requérant en cette cause, et Isaac Laurin, créancier hypothécaire du lot voisin."

Aux fins de justifier ces conclusions, le requérant alléguait que la "Trust and Loan Company", le 28 mars 1918, en exécution d'un jugement, faisait vendre l'immeuble susdit appartenant au défendeur Sylvester d'Ambrosio. Il a été adjugé pour \$5,500, à Pascale d'Ambrosio, fils du défendeur, en sa qualité de mandataire de son épouse Féllicita Caressa, suivant ce que comporte la déclaration de Pascale d'Ambrosio faite, le 2 avril 1918, au bureau du sheriff. Le paiement a été effectué, le 3 avril 1918, grâce à un emprunt fait, le même jour, devant J. E. Gladu, N. P.

La réclamation de la "Trust and Loan Company" était au montant de \$3,500 et les intérêts, et garantie par une hypothèque enregistrée.

Le défendeur, par l'intermédiaire de ses fils, Pascale, achète l'immeuble hypothéqué et vendu par la compagnie susdite, le 28 mars 1918.

Plusieurs jours, avant la vente, Pascale d'Ambrosio, mandataire de son père, le défendeur, qui est un vieillard insolvable, sans instruction, et sert de prête-nom à son fils, déclare au requérant, créancier hypothécaire venant en second lieu, qu'il a de l'argent dans ses poches pour le payer ainsi qu'un nommé Isaac Laurin, autre intéressé, mais qu'il préfère empêcher la vente de l'immeuble par la "Trust and Loan Company"; il préfère leur donner, et leur donne de fait, des billets à 3 mois au montant de leurs réclamations. Il leur promet maintes fois d'empêcher la vente de l'immeuble par le sheriff et ces deux intéressés se reposent sur la foi de ses paroles. Pascale d'Ambrosio, comme mandataire de sa femme, ne paie pas la créance de la compagnie et achète l'immeuble à un prix dérisoire, pour \$5,500.

Le requérant dit que ce sont là des procédés mensongers, frauduleux, employés pour écarter de la vente le requérant et les autres créanciers, ce qui a fait qu'un immeuble évalué à \$22,700 a été vendu à sacrifice.

La demanderesse s'en remet à justice. Les mis-en-cause contestent la demande en nullité de décret.

Le juge considère que le requérant n'a pas assisté à la vente, bien que créancier hypothécaire pour \$4,500, que les paroles mensongères de Pascale d'Ambrosio ont empêché le requérant d'assister à la vente et d'enchérir; qu'il a trompé et dit des paroles fausses. D'Ambrosio est actuellement insolvable. Il n'a jamais consulté son épouse bien qu'il agisse comme son mandataire.

Le décret annulé ferait renaitre le recours du requérant. La fraude commise par d'Ambrosio pour écarter la vente ne peut être invoquée par son épouse, car la loi ne lui permet pas de profiter de l'acte de son propre créancier sans porter la responsabilité civile de la fraude.

Le requérant a prouvé les allégués de sa requête. En conséquence, le juge Tellier maintient la requête, renvoie la défense du défendeur et des mis-en-cause Féllicita Caressa et de d'Ambrosio, annule le décret, condamne le défendeur, ainsi que P. d'Ambrosio et Féllicita Caressa conjointement et solidairement à payer les dépens.

DEUX ACQUITTEMENTS

David Rosen et Harry Hauffman ont été acquittés ce matin par le magistrat Lancetot de l'accusation de conspiration pour vol au moyen des trois cartes. Le plaignant, un nommé Tremblay en l'occurrence, n'a pas persisté dans sa plainte. D'autres joueurs qui ont gagné au jeu ne se plaindront pas, évidemment.

M. FITZPATRICK A 66 ANS

Québec, 19. — (D.N.C.) — Sir Charles Fitzpatrick célèbre aujourd'hui son 66ème anniversaire. Le premier ministre est allé lui présenter ses hommages.

Les chroniqueurs de la température ont eu raison de prédire hier la diminution du froid. De 15 au-dessous de zéro, le mercure a atteint 2.6 au-dessus pendant la nuit. A neuf heures ce matin, il indiquait 8 au-dessus de zéro.

AUX ASSISES DE SHERBROOKE

LE JUGE DESY REND PLUSIEURS SENTENCES. — UN EMPRISONNEMENT POUR LA VIE. — LA COURONNE EN APPELLERA DANS DEUX CAS.

Sherbrooke, 19 (D.N.C.) — La session de la cour d'assises, présidée par le juge Alfred Desy, a pris fin, hier. Le président du tribunal a prononcé les sentences des différentes personnes trouvées coupables d'offenses diverses, par les jurés. Francis Mace, coupable de l'homicide de Paul Morin, un cédulaire qui pensionnait chez lui, à Weedon, a été condamné à sept ans de pénitencier.

Joseph et Emil Labrie, de Stoke-Centre, trouvés coupables d'avoir causé la mort du vagabond Charles Chase, ont été condamnés au bagne, le premier pour la vie et le second pour 25 ans.

Tous les résidents de la paroisse de Stoke-Centre avaient présenté une requête au tribunal, pour implorer sa clémence en faveur des accusés, mais le juge n'en a eue.

Athanase Labrie, accusé d'avoir obtenu une somme de 10 sous de fausses représentations, a été condamné à trois ans de prison.

La Couronne en a appelé dans les causes du Dr Trenholme, de Conticook, et de Clark Cameron. Le premier avait été acquitté d'une accusation de vol et le second d'une accusation d'homicide involontaire sur la personne de Suzanne Bélanger.

Cette décision de la Couronne n'a causé aucune surprise dans le monde judiciaire du district de St-François.

PAS D'ÉLECTION EN ANGLETERRE

Londres, 19. — (S.P.A.) — La rumeur que le parlement serait dissous en février prochain a été démentie par les chefs politiques. On dit que ce sont les laboristes qui ont lancé ce canard afin de jeter du trouble dans les partis.

On continue à parler d'une grève générale d'ouvriers qui se déclarerait au commencement de l'année prochaine à moins que le gouvernement ne décrète la nationalisation des mines.

CHOSSES DE FRANCE

Paris, 19 (S. P. A.). — L'Echo de Paris dit que M. Alexandre Millerand, ancien ministre de la Guerre et gouverneur actuel de l'Alsace, sera le successeur de M. Georges Clemenceau au poste de président du conseil des ministres de France. M. Millerand serait ministre des Affaires étrangères en même temps que premier ministre et M. Stephen Pichon, le ministre des Affaires étrangères actuel, démissionnerait pour cause de santé.

Paris, 19 (S. P. A.). — Le cabinet français à sa séance de demain discutera un projet pour améliorer la situation économique et financière, dit l'Echo de Paris.

Paris, 19 (S. P. A.). — Les techniciens qui ont étudié les modifications à la loi militaire qui doivent être soumises au parlement sont d'accord pour fixer la durée du service militaire à deux ans. C'est la nouvelle que publie l'Éclair.

Paris, 19. — (S.P.A.) — M. Clemenceau qui a dû rester chez lui pendant quelques jours, à la suite d'une fracture d'une côte, survient au cours de son voyage en Angleterre, est allé ce matin à ses bureaux du ministère de la Guerre. Il a reçu M. Louis Klotz, ministre des Finances, et Louis Loucheur, ministre de la Reconstruction.

Dimanche matin, M. Philippe Berthelot, directeur politique du ministère des Affaires étrangères, est parti pour Londres où il continuera les pourparlers commencés par M. Clemenceau avec Lord Curzon, au sujet de la Turquie.

LE NOUVEAU CABINET EN POLOGNE

Le nouveau cabinet polonais est formé comme suit: Intérieur — M. Wojciechowski. La guerre — Général Lesniewski. Finances — Ladislas Grabski. Justice — M. Hebdzinski. Instruction publique — M. Lopuszanski.

Commerce et industrie — Anthony Olaszewski. Agriculture — Francis Bardell. Transports — Casimir Koryce. Postes — M. Tollosko. Travaux publics — M. Kendzior. Alimentation — Stanislas Sliwinski.

Travail — Edward Opolowski. Ministre de l'ancienne province prussienne — Ladislas Seyda. Aucune nomination n'a encore été faite aux Affaires Étrangères, à l'Hygiène et aux Beaux-Arts.

L'ÉCHANGE DES PRISONNIERS

Copenhague, 19. — (S.P.A.) — M. Litvinoff, qui en sa qualité de représentant du gouvernement soviétique a récemment conféré avec M. James O'Grady délégué de la Grande-Bretagne, sur la question de l'échange des prisonniers de guerre, a dit que la rupture des négociations était due à l'attitude du gouvernement britannique. M. Litvinoff a dit qu'il ne chercherait nullement à renouer les négociations au sujet de la paix.

Mgr FORBES DE RETOUR

SA GRANDEUR Mgr L'ÉVÊQUE DE JOLIETTE EST ARRIVÉE CE MATIN DE NEW-YORK, APRES AVOIR EFFECTUÉ SON VOYAGE AD LIMINA. — ENTREVUE AVEC NOTRE REPRÉSENTANT.

Mgr Guillaume Forbes, évêque de Joliette, de retour de son voyage ad limina, est arrivé ce matin de New-York, sur le train du Rutland. Une délégation de citoyens de Joliette et quelques membres du clergé montréalais l'ont accueilli à la gare.

Mgr Forbes s'est rendu à la demeure de sa vieille mère, pour y passer la journée, avant de s'en retourner ce soir dans sa ville épiscopale. Sa Grandeur rend, cet après-midi, visite à Mgr Bruchési, retenu à l'Hôtel-Dieu.

Le représentant du Devoir a eu le plaisir de causer, pendant quelques minutes, avec Mgr l'évêque de Joliette. Sa Grandeur s'est prêtée de bonne grâce à l'entretien, et la conversation a porté sur la situation générale en Europe, sur les sentiments religieux de la France actuelle, et sur les sympathies que la nationalité canadienne-française possède au Vatican.

Et d'abord, sur une question de notre part, Mgr nous parle du gros temps qu'il a fait durant une bonne partie de la traversée. Des bourrasques de vent, des paquets de mer, et de la neige, beaucoup de belle neige canadienne. Tous les basiliques, les ponts ouverts du "Lafayette" à bord duquel Sa Grandeur a fait la traversée, étaient à l'arrivée du paquebot à New-York, littéralement couverts de givre et de neige. Le trajet a pris juste douze jours, au lieu des six ou sept qu'il exige en temps ordinaire. Mgr Forbes est débarqué hier, le 18 décembre, et il s'est embarqué le 18 septembre dernier.

Questionné par notre représentant sur les sentiments de Sa sainteté à l'égard du "Devoir", Sa Grandeur Mgr Forbes nous fait croire que l'article intitulé "Hommage au cardinal Mercier" a été vivement apprécié par le Saint-Père. Benoît XV, à qui Monseigneur l'évêque de Joliette avait remis un numéro du "Devoir" du 18 novembre, a pris plaisir à lire à haute voix la fin de l'article de M. Henri Bourassa. Sa Sainteté connaissait déjà du directeur du "Devoir" "Le pape arbitre de la paix".

Mgr Forbes nous parle aussi des consolations que les récentes élections françaises ont apportées au Saint-Siège. L'esprit des relations entre le clergé français et l'État est bon, nous assure Mgr Forbes. Chacun a la bonne foi et les relations officielles seront bientôt reprises entre la France et le Vatican.

Il n'y a plus signe de cet esprit d'animosité à l'égard du pape que les agences de presse avaient décrit comme pro-allemand au peuple français catholique.

Mgr Forbes, qui a fait deux séjours en France, dont l'un de trente-trois jours, a constaté partout, tant en Italie que dans la vieille mère-patrie, le retour à la vie normale. Point de symptômes de révolution ni de maux industriels profonds. Oh ! sans doute, nous dit Sa Grandeur, la disette des vivres est grande. On en souffre réellement plus que du manque de valeurs monétaires.

La conversation devenait de plus en plus intéressante. Mais notre représentant, bien que pas abus d'un accueil aussi bienveillant, s'est excusé auprès de Sa Grandeur et la remerciée de ces précieuses minutes d'entretien.

M. BORDEN VA SE REPOSER

DES LE MOIS DE JANVIER, LE PREMIER MINISTRE VA REPARAITRE EN CONGÉ.

Ottawa, 19 (S. P. C.). — M. Robert Borden prendra un repos prolongé au mois de janvier. On ne sait pas où il ira. Le premier ministre a besoin de repos, il doit être délivré de tout tracassé. Il n'est pas très bien aujourd'hui. Il n'était pas à ses bureaux ce matin. Il a fait sa correspondance chez lui. Hier M. Borden a assisté à deux longues réunions du cabinet qui l'ont fatigué.

Ottawa, 19. — La décision de M. R.-L. Borden de rester au pouvoir a produit un apaisement à l'énervement politique de la capitale ces jours derniers. Cette nouvelle va permettre d'asseoir le cabinet sur des bases plus solides, dit-on. Pourtant on présume qu'aucun des ministres ne va partir à moins d'y être forcé par des circonstances insoupçonnées. M. Georges Foster étant le doyen des politiques va agir comme premier ministre intérimaire. Sa santé n'est pas solide et l'on craint qu'il ne soit effrayé des lourdes responsabilités du poste vacant. Si ce dernier refuse, le choix se partagera entre MM. Rowell, Meighen, Calder et Doherty. La situation étant éclaircie, il n'y a pas de raison pour que la session soit différée.

UN NAVIRE ANGLAIS PÉRIT EN MER

Londres, 19. — Le navire anglais "Linsing", de 1,655 tonnes, parti de Hong-Kong pour Saigon, Indochine, a péri en mer, dit une information obtenue par l'agence Lloyd. La dépêche ajoute que 493 indigènes et un Européen se sont noyés tandis que 37 indigènes ont pu se sauver.

DÉLÉGUÉS OUVRIERS À QUÉBEC

MM. JOS. GAUTHIER, A. MATHIEU ET THOMPSON SONT CHARGÉS D'ALLER PLAIDER LA CAUSE DES TRAVAILLEURS DEVANT LA LEGISLATURE PROVINCIALE.

Le Conseil des métiers et du travail a tenu, hier soir, son assemblée bi-mensuelle, sous la présidence de M. Jos. Gauthier.

Le comité exécutif du conseil a fait rapport que trois délégués devaient aller rencontrer à Québec les membres de la législature pour discuter avec eux la question de la législation ouvrière. Ont été élus à cette fin, MM. Jos. Gauthier, A. Mathieu et Thompson.

On a lu une lettre de la Fédération américaine du travail demandant au Conseil des métiers et du travail de s'intéresser à l'organisation des bibliothèques de Montréal. On a fait remarquer que déjà un chef ouvrier, M. Z. Lespérance, fait partie de la commission de la bibliothèque de Montréal.

M. G. Franca a fait rapport qu'il s'est présenté devant le "Board of Trade" au sujet de la loi des logements ouvriers. Il a prétendu que la commission n'est pas au complet et que l'on devrait amender cette loi des logements ouvriers afin de consentir aux ouvriers des prêts pour leur permettre de construire comme leur plait.

Leur plait, M. Franca a conclu de toutes ses observations que la loi des logements ouvriers n'est pas telle quelle profitable à la classe des travailleurs.

MECONTENTES DES NOUVEAUX RÈGLEMENTS

Berlin, 19. — (S. P. A.). — Tous les restaurants, cafés, bars et salles à manger de Berlin ont fermé leurs portes pour protester contre les nouveaux règlements du ministère des Vivres, pour la suppression du commerce illicite des vivres. Cette défense est plus rigoureuse qu'aucune autre édictée durant le régime militaire. Un des chefs de la grève dit qu'elle dure tant que le gouvernement n'aura pas abrogé ce décret du ministère des Vivres. Les étrangers qui logeaient dans les hôtels ont souffert de cette grève. Les malades ont dû être transportés dans les hôpitaux qui étaient les seuls endroits où l'on pouvait se procurer de la nourriture.

INCENDIE AU SÉMINAIRE DE PHILOSOPHIE

Les pompiers de l'ouest ont été appelés cet avant-midi en séminaire de Philosophie, chemin de la Côte des Neiges, pour éteindre un commencement d'incendie. A la vue de la fumée, on a sonné l'alarme. Les pompiers ont eu tôt fait de tout éteindre. On ignore la cause de l'incendie. Les dommages sont faibles.

LES BANDITS VONT BIEN

On relate que ces jours derniers, à cinq heures du matin, cinq voleurs masqués se sont présentés chez Leclair et Cie, marchands de charbon, 942, avenue Henri Julien, sont allés à la maison du gardien de nuit, Eugène Guilleux, vieux soldat des armées françaises, et que l'un des bandits l'a attaché avec les rênes du cheval, puis l'ayant baillonné, l'a couché dans le garage. Pendant ce stratagème deux des cinq individus sont montés à la chambre du gardien où ils ont volé la somme de \$40.

Naturellement ils ne sont pas venus, leur coup fait, détacher leur homme. Ce dernier, à force de cris, a été entendu, et vers les sept heures du matin, les employés l'ont délivré. On ne l'avait pas blessé, quoique, dit-il, on l'avait menacé du revolver. Les constables du poste No 20, mis au courant, cherchent les voleurs.

LE PAPIER À \$80 LA TONNE

Ottawa, 19 (S. P. A.). — M. Robert Pringle, contrôleur du papier au Canada, annonce que le prix du papier à journal, au Canada, sera de \$80 par tonne, f.a.b., à partir du 1er janvier 1920. Les journaux paient actuellement leur papier \$69 la tonne.

Le contrôleur du papier aux États-Unis veut porter le prix du papier à \$75 la tonne. Le papier à journal canadien restera à \$69 la tonne jusqu'au 1er janvier 1920.

Lundi, aura lieu, au palais de justice d'Ottawa, une enquête sur les prix payés par un des moulins à papier canadiens.

UNE OFFRE DE L'ESTHONIE

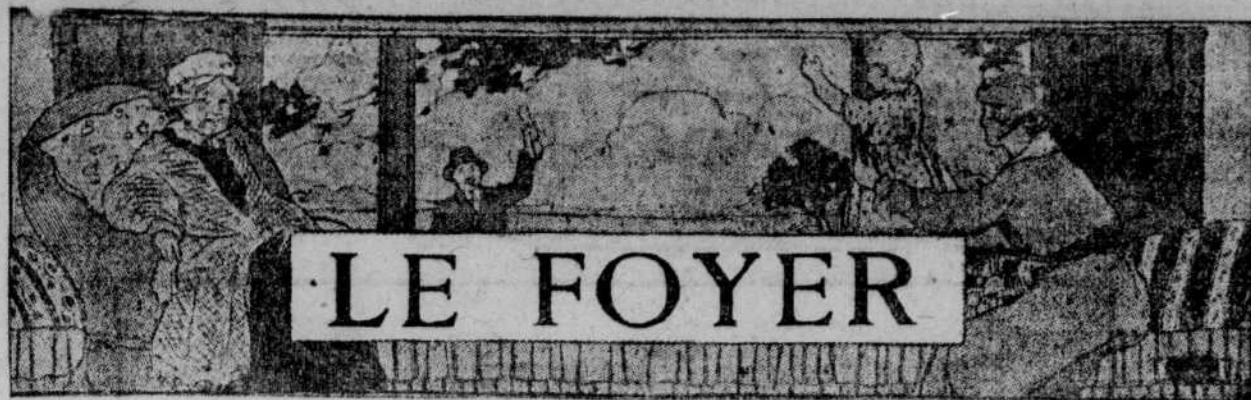
Helsingfors, 19. — (S. P. A.). — D'après les dépêches, l'Esthonie est disposée à rendre ses armes à l'armée du nord de la Russie et à prendre part à l'attaque de Petrograd si les Alliés et l'amiral Kolchak veulent reconnaître l'indépendance de l'Esthonie. On dit que l'Esthonie a fait connaître sa volonté dans la réponse qu'elle a envoyée à une note des Alliés.

RESPECTEZ LE FRANÇAIS

M. DECARY ORDONNE A TOUS LES CHEFS DE DÉPARTEMENTS DE SE SERVIR DES DEUX LANGUES DANS LEURS RELATIONS OFFICIELLES A L'EXTÉRIEUR — UN OUBLI DU DOCTEUR BOUCHER.

M. Decary vient de signifier à tous les chefs de départements un avis formel de respecter la langue française, dans leurs relations officielles avec l'extérieur. Afin que personne ne plaide ignorance, le président a remis, ce matin, aux chefs de départements la lettre suivante :

"Monsieur, "Depuis quelque temps on semble prendre plaisir à ne pas se conformer à la coutume établie à l'hôtel de ville de publier dans les deux langues tous avis officiels ou autres qui sont émis par chaque département. "Comme on tient la commission administrative responsable de toutes les fautes commises par ceux qui sont sous son contrôle, je



L'explication de l'épreuve

J'étais chez des amies. Leur mère causait avec nous. Je ne sais à quel propos nous étions à parler de la Providence, et du mystère des événements qui parsèment nos vies. Nous, les jeunes, nous avions un peu l'air de blâmer le ciel de nous envoyer par ci par là certains désappointements dont l'utilité ne nous apparaît pas le moins, et que nous ne croyons pas mériter. Alors, madame B... prit la parole et nous expliqua: "Moi aussi, j'étais comme vous, mes chères enfants, mais aujourd'hui je ne me pose plus ces pourquoi; quand j'ai bien prié pour que tel projet réussisse, et agi de façon à n'avoir rien à me reprocher, si je suis déçue, je me résigne, surtout en pensant que c'est mieux ainsi, et qu'il sortira de cette épreuve du bien que je ne peux pas voir tout de suite. Un peu plus tard, ordinairement, je constate que cette épreuve m'en a évité d'autres. Et vous pouvez en croire mon expérience, puisque j'ai presque fini mon œuvre, et que toute mon existence est déjà derrière moi. La plus grande leçon, je l'ai reçue j'étais encore jeune mariée. Nous n'avions que mes deux fils aînés. Nous étions installés à Ste-E... Nos affaires étaient assez prospères, mais modestes. Nous envisagions cependant l'avenir avec courage et confiance, contents de notre lot. Et en un seul

jour un incendie dévora tout ce que nous avions, absolument tout ! Ce fut terrible. Notre maison, nos souvenirs, notre commerce, notre fortune, tout était anéanti ! Nous acceptâmes l'épreuve le mieux possible, mais vous imaginez bien que tout en priant cette fois-là, nous en posâmes au bon Dieu des pourquoi ! Il m'a répondu, mais bien plus tard ! Aujourd'hui, en regardant ce lointain malheur, j'aperçois qu'il a été l'occasion de tous nos succès, et de toutes les douceurs de notre vie actuelle. C'est grâce à Lui si nous avons quitté le petit coin où nous aurions végété, pour un meilleur centre où notre père, mes petites filles, a édifié sa fortune, et où nous avons pu mieux vous élever, étant près de bonnes institutions de toutes sortes !"

J'étais contente, en écoutant ce récit. Et maintenant lorsque je suis tentée d'être mécontente des choses qui ne vont pas comme je veux, j'y repense, et m'appuie sur cette expérience de la mère de mes amies, pour reprendre confiance. Seulement, je vous avoue que je garde mon tempérament impatient, et que je tourmente sans cesse le bon Dieu, pour qu'il se dépêche de me montrer pourquoi Il m'éprouve quand je ne trouve pas que j'en ai besoin !

Ah ! suivez l'exemple de la mère de mes amies, mais ne suivez pas le mien !

Michelle Le NORMAND.

Pensées choisies

L'utilité de vivre n'est pas en l'espace, elle est en l'usage; tel a vécu longtemps qui a peu vécu.

Le bonheur faux rend les hommes durs et superbes, et ce bonheur ne se communique point. Le vrai bonheur les rend doux et sensibles, et ce bonheur se partage toujours.

Une belle action est celle qui a de la bonté, et qui demande de la force pour la faire.

Conseils pratiques

NETTOYAGE DE L'ARGENTERIE

Les objets d'argent qui ne sont pas sans cesse en usage perdent en général assez vite leur éclat: la surface se patine et devient noireâtre. Ceci est dû à la grande sensibilité du métal pour les vapeurs d'hydrogène sulfure, existant dans l'air à l'état de traces infinitésimales.

Il est très facile de nettoyer le métal bruni, soit en usant la surface, soit en dissolvant la mince couche de sulfure: on doit éviter d'employer pour cela les solutions de cyanures, d'autres produits ayant la même propriété qui ne sont pas dangereusement toxiques comme cette substance.

LIQUIDES DISSOLVANTS

On frotte avec une brosse douce ou un chiffon imprégné d'une solution d'hyposulfite de soude à vingt grammes par litre d'eau. On peut encore employer de même manière une solution de dix gr. sel ammoniac dans cent grammes de vinaigre. Enfin, on a recommandé de laisser les objets d'argent dans un vase d'étain contenant du lait aigri.

POUDRES ABRASIVES

a) La meilleure est de la suie, saupoudrant un chiffon qui sert à frotter l'argenterie. b) On obtient aussi de bons résultats avec un mélange finement pulvérisé de cinquante grammes de blanc d'Espagne, de cinquante grammes de crème de tartre, et vingt-cinq grammes d'alun.

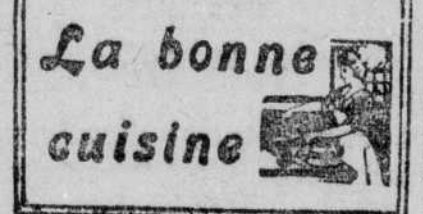
Pour l'emploi, on délaie dans un peu d'eau et on frotte le métal enduit de bouillie.

c) On a enfin proposé l'emploi d'un mélange de deux cent cinquante grammes de blanc d'Espagne, de soixante grammes d'essence de térébenthine, de trente grammes d'alcool, de dix grammes d'ammoniaque.

A noter qu'on peut employer concurremment les deux genres de détersifs: en délaçant du blanc d'Espagne dans une solution aqueuse saturée d'hyposulfite sodique, on obtient une bouillie très efficace.

ETRENNES

Offrez donc en étrennes les livres de Michelle LeNormand: *Le Tour de la Maison*, en vente au *Devoir*, et dans toutes les bonnes librairies, à 50 sous; *Couleur du temps*, paraît samedi, en vente aux mêmes endroits, à 75 sous, plus cinq sous pour le port. La vente au commerce sera faite par l'Action française, immeuble de la Sauvagerie, Montréal.



PAIN AU LAIT

Prenez trois cuillerées à table de sucre, trois cuillerées à table de graisse, deux cuillerées à table de sel, un carré de levain, une pinte de lait, et à peu près sept chopines de farine.

Mélangez le carré de levain avec une cuillerée à table de sucre. Faites chauffer le lait, ajoutez le reste du sucre, la graisse et le sel. Laissez refroidir, ajoutez le levain et la farine pour faire une pâte épaisse.

Nettoyage du temps des fêtes

Laissez la Buanderie Toilet vous assister à faire votre nettoyage de Noël. — Petite dépense, grande assistance.

Toilet Laundries

Limited
Tél. Up. 7640
"Nous tenons à votre convenance"



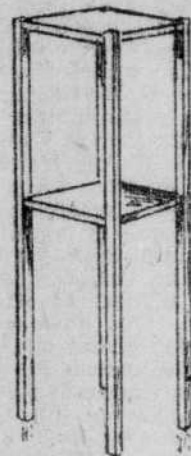
GRANDS MAGASINS GOODWIN



Jolis Meubles de Fantaisie pour Cadeaux

Voiturettes à thé et cabarets — ces accessoires si utiles, indispensables même, de toutes réunions sociales. En bois tels que chêne ciré ou poli, acajou, rotin et émaille blanc.

Voiturettes 17.00 à 55.00
Cabarets 1.00 à 16.75



Un nécessaire de bureau ajoute le dernier mot du confort à l'appareil d'un homme. Jolis modèles et construction solide. 2.75 à 22.00

Tables de couture — la "Martha Washington", la "Priscilla" et le modèle à tablette retombante.

Quelle est celle qui n'apprécierait pas le cadeau d'une de ces tables de couture ?

Avec ce meuble utile, tous les accessoires de la couturière sont réunis à la même place, et c'est en même temps un joli meuble qu'elle sera heureuse d'avoir chez elle.

Goodwin—Au deuxième.

Magasins ouverts
jusqu'à 10 heures
ce soir et tous les
soirs jusqu'à Noël.

LE CADEAU SUPRÊME Le BRUNSWICK Achetez-le chez Goodwin

Le cadeau suprême parce que, peut-être plus que toute autre chose, il réjouira la famille toute entière et les amis de la famille.

Car ce remarquable instrument ne joue pas seulement tous les disques, mais il les joue avec une fidélité merveilleuse.

Pourquoi avoir un phonographe qui ne joue qu'une marque de disque ?

Laissez-nous vous convaincre que le Brunswick est le modèle des phonographes.

Conditions extrêmement faciles — un petit acompte et de petits versements.

Prix: 77.00, 94.00, 148.00, 175.00, 209.00, 280.00, 340.00, 395.00, 425.00, 550.00.

Goodwin—Au deuxième.



En feuilletant notre catalogue, ce livre aux mille suggestions utiles, nous voyons :

Dans l'argenterie, les différents styles Exeter, Primrose, Monroe, Patrician, Adam, Sheraton et Georgian.

Les uns se distinguant par leurs lignes unies, les autres, plus fantaisistes.

Quelle joie apporterait le cadeau de ce magnifique service à dîner et à dessert, style Georgian, dans un superbe cabinet !

\$123.25.

Ou ce service à dîner, couverts et fourchettes, style Patrician, \$17.40.

A côté nous voyons un service à découper, style Patrician, \$13.00.

Plus loin est un...

Mais à quoi bon essayer de nommer les objets que nous

aimons le plus sur cette page. Une telle réunion de choses si belles rend impossible un choix à notre préférence.

Quelques pages plus loin nous pouvons admirer des nécessaires de toilette ou de manucure, en ivoire ou ébène, des nécessaires à barbe, etc.

Nous voici à la page des sacoches suivies de celle des stylographes.

Ne voyez-vous pas deux objets par excellence pour cadeaux ?

Sacoches maitrées, en velours ou en maroquin, \$3.25 à \$18.50.

Stylographes Sandford & Bennett ou Waterman, unis ou ornés d'anneaux d'or, \$1.75 à \$9.50.

Et dire que nous ne sommes même pas encore au quart de ce livre merveilleux.

L'indispensable Sacoche

La sacochette est devenue un des accessoires les plus importants de la toilette d'une femme. Dans la sacochette sont réunies ces deux qualités: l'utilité et l'ornement.

La sacochette se place aussi dans la catégorie des cadeaux de Noël toujours appréciés.

Nous désirons attirer votre attention sur les descriptions suivantes, tout en appuyant sur le fait que ces sacoches sont à "Prix Goodwin".

Sacochette en velours de soie, compartiment intérieur avec monture; monture ronde ou carrée en métal, avec dessin d'enroulement. Prix Goodwin... 4.95



Sacochette en velours chiffon de soie, monture en métal argenté, beau dessin fleuri, jolie chaîne genre câble. Prix Goodwin... 7.50

Sacochette en chiffon de soie de belle qualité, très artistique monture en argent à dessins de cupidon, doublure en belle popeline de soie ou en chamoulette. Elle a de gros glands de chenille. Prix Goodwin... 10.00

Deux sacoches très spéciales. Toutes deux sont des répliques exactes des sacoches les plus coûteuses qui soient. L'une est en velours chiffon avec monture oxydée à dessin Watteau. Prix Goodwin... 25.00

L'autre est en velours chiffon avec monture à dessin fleuri. Elle est munie des accessoires ordinaires. Prix Goodwin... 23.50

Goodwin—Au rez-de-chaussée.

Notre restaurant est ouvert jusqu'à 8.30 heures tous les soirs jusqu'à Noël.

Si vous restez en ville, soupez chez Goodwin.

Feuilleton du "DEVOIR"

Le Manoir des Célibataires

Par M. MARYAN

SUITE

Elle se débarrassa rapidement de son chapeau et de son manteau, et se mit en quête d'un vase pour ses fleurs. Dans la bibliothèque se trouvaient en effet, sur une étagère assez grossière, une collection de potiches de Chine et du Japon, jadis envoyées par Gérard à son père, et rassemblées, sans ordre, d'ailleurs, par Trévez ou par Marie Coz. Rosel en choisit une. Elle était haute, profonde, de forme élégante, mais remplie de couches respectables de toiles d'araignée.

"Il faudra décidément que je confie le soin des bibelots à Trévez", dit Gérard en riant. "Appelez Marie, Rosel; il faut qu'elle nettoie elle-même cette potiche en expiation de sa négligence."

— Oh! ne la grondez pas, elle est âgée! s'écria vivement la petite fille. "Laissez-moi ce soin, je vais revenir dans un instant."

Elle prit le vase d'une main, ses fleurs de l'autre, et sortit aussitôt. Quelques instants après, son pas léger se fit entendre de nouveau, et le bouquet fut posé sans bruit sur la grande table où Gérard écrivait. "Voulez-vous que je laisse là ces fleurs?" demanda-t-elle timidement. "Elles sont si jolies! On dirait du satin ou du velours..." Regardez comme celle-ci est délicatement panachée! Et cette autre est d'un blanc si pur! — Mais vous en priverez votre chambre!" dit Gérard en souriant. "Si vous me permettez de rester près de vous, j'en jouirai aussi." Il fit un signe de tête, lui souriant de nouveau, et se remit à écrire.

"Je suis fâchée de vous déranger", dit-elle encore, "mais voyez ce que j'ai trouvé au fond de la potiche..." Elle craignait qu'il n'ait été gâté par l'eau que j'y avais versée..."

Elle tendait à Gérard un petit portefeuille fané, tout humide encore, qu'il ouvrit machinalement. Des cartes de visites s'éparpillèrent sur la table, et il soupira en y lisant le nom de son parrain. On éprouve une sensation si douloureuse à revoir les objets ayant appartenu à un être qui n'est plus, ces objets familiers qui lui ont survécu et qui conservent, après qu'il a disparu, quelque chose de lui, comme une empreinte vivante!

Il souleva le maroquin des poches intérieures, et en fit glisser quelques papiers, des notes insignifiantes, un devis pour la construction d'une grange, une lettre de lui-même, écrite au Brésil, qu'il ne put s'empêcher de parcourir, mu par ce sentiment irrésistible qui nous rend curieux de notre propre passé, qui nous rend chère la période que nous ne pouvons plus ressaisir, et qui nous porte à rechercher avidement la trace de nos pensées presque oubliées ou modifiées par le cours du temps...

Une dernière feuille de papier, pliée en quatre, restait encore. Il l'ouvrit, y jeta un coup d'oeil, et se leva soudain en poussant une exclamation étouffée. Il venait de lire ce qui suit: "Je, soussigné, déclare avoir reçu de Léon Lecaër, armateur, la somme de cinquante mille francs, à lui prêtée par moi, le seize septembre mil huit cent soixante." "Signé: Charles DANIEL." "Lambilly, 11 septembre 1862."

"Le reçu..." Le reçu tant cherché! L'honneur de mon pauvre ami!... J'écarterai donc cette ombre de sa mémoire! Et je me vengerai de cette femme!...

Il avait parlé haut, les dents serrées, dans un transport dont il n'avait pas été maître. Ses traits s'étaient empourprés, et une flamme inaccoutumée faisait étinceler ses yeux.

Son regard tomba sur Rosel qui, joignant instinctivement les mains, le regardait, presque effrayée.

"Vous venez, en trouvant ce portefeuille, d'accomplir mon vœu le plus ardent", dit-il, essayant de commander à sa violente agitation. "Votre entrée dans cette maison m'a porté bonheur..." Savez-vous ce qu'est ce papier? Il me donne le moyen de réhabiliter la mémoire de mon père adoptif... Une grande injustice a été commise jadis; on

lui a fait une grave injure, un tort considérable, et, faute de retrouver ce papier, ce reçu, il souffrirait des tortures et quitta son pays..." Rosel ne répondit rien; quelque chose l'avait effrayé dans les manières et le regard de Gérard.

Il ouvrit brusquement la porte, et sa voix sonore résonna dans le corridor plein d'échos: "Trévez, selle mon cheval; je vais à Lambilly, où j'ai affaire aux hommes de loi, puis à Saint-Brieuc..."

La figure étonnée de Trévez se montra presque aussitôt.

"Mais, commandant, vous ne verrez personne un dimanche! Tous les bureaux sont fermés!"

— Il faudra bien qu'ils s'en viennent", répondit-il les dents serrées; "je n'attendrai pas un jour!"

Il partit comme le crépuscule commençait à envelopper de ses voiles la campagne sauvage, et Rosel, impressionnée par la solitude de la vieille maison, descendit pour souper dans la grande cuisine, où Marie Coz et Trévez la servaient avec un tendre respect.

XIV

Lambilly était une de ces petites villes qui s'efforcent de faire pen-

neuve et se dépouillent, au grand préjudice de leur originalité, des traces anciennes qui font la joie du touriste intelligent. Il s'y trouvait encore de petites rues étroites bordées de pigeons bizarres et de maisons à tourelles; les habitants s'étonnaient, s'impatientaient presque des exclamations admiratives dont ces vieilleries étaient l'objet de la part des étrangers; ils s'enorgueillissaient bien autrement de leur boulevard planté d'arbres frêles, avec sa double rangée de maisons modernes et ses trottoirs!

C'était sur ce boulevard que demeurait Mme Blanche Daniel. Les rêves d'avenir qu'elle avait formés en oubliant si complètement Gérard n'avaient pas tenu leurs promesses; au bout de quelques années d'une union paisible, elle avait perdu son mari, et s'était trouvée, mère de quatre enfants, en face d'une situation bien faite pour décourager une femme jeune et isolée. La fortune de ses enfants était, en effet, engagée dans des affaires qui avaient bien décliné depuis la mort de son beau-père, et qu'on ne pouvait liquider sans affronter la ruine.

Jusqu'à-là elle s'était laissée vivre et avait, en général, suivi l'im-

pulsion de ceux qui l'entouraient. Mais dans cette nature, dont rien n'était encore venu solliciter l'énergie, il y avait une puissance profonde: l'amour maternel. Ce n'était pas une femme exaltée ni passionnée; elle n'avait jamais soupçonné l'immensité de l'affection qu'elle avait jadis inspirée à Gérard Aubly; elle n'en eût pas compris les délicatesses, et l'amour qui les avait un instant rapprochés n'avait été, de la part du jeune homme, qu'un de ces élans irraisonnés qui se trompent si souvent sur leur objet. Elle avait cédé, sans trop de lutttes, à l'influence maternelle, et avait oublié ses remords devant l'affection nouvelle qui s'offrait à elle avec un peu d'argent, l'affection d'un cœur honnête et tranquille, la tendresse d'une nature peut-être vulgaire, qu'elle pouvait comprendre et même rendre plus aisément que l'amour délicat et rêveur de son ancien fiancé.

(A SUIVRE)

Le Journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), A. Cartier, gérant.

A SAINT-SULPICE

CONFÉRENCE DE
M. O. ASSELIN

L'ANCIEN JOURNALISTE CRITIQUE LES PROCÉDES DE L'ACTION FRANÇAISE ET DIT QUE LE MEILLEUR MOYEN D'AMÉLIORER NOTRE LANGUE EST D'ALLER L'APPRENDRE EN FRANCE.

M. Olivier Asselin a donné hier soir à la bibliothèque St-Sulpice une conférence qu'il avait intitulée: "De neuf heures à cinq heures". Il a cité d'abord des exemples typiques pris parmi les annonces commerciales qui s'affichent dans nos rues, des échantillons de la langue incongrue de notre procédure judiciaire, et de celle de notre journalisme. Il voulait prouver que nous parlons notre français de plus en plus mal et que nous devons, pour y remédier, non pas faire l'échecillage superficiel de notre langue en signalant au public telle ou telle incorrection, mais en allant à la meilleure source, c'est-à-dire en nous rapprochant de plus en plus du foyer central de la culture française: la France.

C'est en envoyant nos jeunes gens en France s'y saturer de la culture française que nous remédierons à l'état de choses lamentable dont nous sommes les témoins attristés, dit M. Asselin.

Pour illustrer sa thèse de notre indigence linguistique, le conférencier a cité des exemples du baragouin qui s'affiche dans nos rues, à la devanture de nos magasins, et des incorrections que nous pouvons voir sur les enseignes de nos professionnels; il a épluché la prose de la plupart des nos journaux; il a lu quelques rapports judiciaires de Québec pour montrer toute l'incorrection et tout l'embrouillamini qui s'y trouvent. Les jugements énoncés par nos juges qui sont supposés être, selon M. Asselin, "l'élite de l'élite", sont incohérents et mal rédigés. Il en a donné des exemples. Les rapports de nos ministères provinciaux sont aussi en mauvais français.

Cet état de choses, dit M. Asselin, révèle un mal profond qui gangrène notre langue et qu'il faut guérir au plus tôt. Les médecins qui se sont donnés pour mission de guérir ce mal, se servent du bistouri tandis qu'il faudrait changer le régime de vie du malade. Selon le conférencier, la source du mal c'est le manque de contact avec le foyer de la culture française et qui s'appelle la France. M. Asselin fustige avec énergie ce qu'il appelle "notre indigénisme littéraire", ou, si l'on préfère, notre régionalisme trop étroit. Il faudrait envoyer des jeunes gens en Europe pour s'y nourrir de la moelle du génie français. Ces jeunes gens reviendraient au

pays pour y être des modèles et des apôtres de la culture française.

C'est contre tout le mouvement de l'Action française que M. Asselin en a. Il estime que ce groupe fait fausse route et que son action est sinon tout à fait stérile, du moins peu féconde parce qu'il n'emploie pas les moyens nécessaires pour améliorer notre langue. Il est inutile d'enlever les chenilles d'un arbre quand le mal est dans la racine de cet arbre. Le remède est, un rapprochement plus intime avec la France. M. Asselin s'en prend notamment à l'un des membres de ce groupe, M. Pierre Homier.

COURRIER DES
TROIS-RIVIÈRES

Les Trois-Rivières, 19. — (D. N. C.) — Une délégation importante des officiers du Pacifique a rencontré les membres du conseil municipal des Trois-Rivières en comité privé au sujet de la nouvelle gare projetée. Cette délégation a représenté aux conseillers que le nouvel édifice sera cinq fois plus grand que celui que nous avons actuellement et que l'emplacement devra être considérable si l'on tient compte des douze voies additionnelles qu'il faudra placer aux alentours. En conséquence dans l'esprit des délégués, la fermeture de la rue Saint-Maurice s'impose.

L'échevin Lamy demande si il n'y a pas moyen de faire à un viaduc et d'éviter ainsi la fermeture d'une rue qui dessert actuellement plus de cent cinquante résidences situées à l'ouest de la voie.

Les représentants de la compagnie ne croient pas possible de construire un viaduc et insistent pour la fermeture définitive de la rue.

Le comité a ajourné la question à plus tard.

Des avis publics annoncent que le rôle d'évaluation a été déposé au greffe de l'hôtel de ville et tous les citoyens sont invités à en prendre connaissance et s'en plaindre s'il y a lieu.

Toutes les plaintes contre le nouveau rôle devront être adressées au greffier jusqu'au 5 janvier prochain.

Le maire Tessier et M. le procureur Alfred Gouin ont assisté cette semaine au congrès des municipalités canadiennes tenu à Montréal ces jours derniers.

Les travaux de construction du nouveau garage de MM. Argall, avenue Lavolette, et rue Notre-Dame, avancent rapidement. Les fondations sont terminées, nous dit-on, et on doit commencer la structure en fer ces jours-ci. Ce garage coûtera \$50,000 et sera des plus modernes.

Les travaux à l'Ecole technique se poursuivent activement. L'extérieur est terminé et on est à faire l'intérieur. On espère que l'édifice qui sera superbe sera terminé au printemps pour l'ouverture des cours.

Un puissant syndicat américain fera l'achat de la manufacture "Dominion Whiteman", dans l'intention de faire la confection de sous-vêtements, robes et manteaux. Un grand nombre de femmes et

d'hommes seront employés.

Les voyageurs de commerce du district des Trois-Rivières ont une retraite fermée au Cap de la Madeleine, du 28 décembre au 29. En janvier, du 3 au 6 au soir, retraite spéciale pour les membres de la corporation ouvrière catholique des Trois-Rivières.

Du 24 au 27 janvier, retraite fermée pour les Chevaliers de Colomb.

Les funérailles de feu M. Athanase Perusse, marchand, époux de feu Hermine Verrette, de la rue Saint-Paul, décédé à l'âge de 71 ans, ont eu lieu à l'église Sainte-Cécile, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis du défunt. Nos sympathies à la famille.

Le R. P. Ange Marie, o.m.f., gardien du couvent franciscain, est parti pour Montréal assister au chapitre de l'ordre qui aura lieu cette semaine. Le départ du R. P. cause de vifs regrets à notre population qui regrettera le distingué prédicateur et conférencier qui savait nous intéresser.

Un incendie s'est déclaré à la pâtisserie de M. Désaulniers, située près de la manufacture Tilburt. Malgré tous les efforts de nos pompiers la bâtisse entière, qui était en bois, fut consumée. Les pertes sont couvertes par les assurances.

APPEL RENVOYÉ
AU CONSEIL PRIVÉ

Londres, 19. — (S. P. A.) — Le conseil privé vient de renvoyer avec frais l'appel de la compagnie "Toronto Railway" contre la ville de Toronto au sujet de la part de contribution des appelants dans le coût de construction du pont à haut niveau.

DES SECOURS AUX
ARMÉNIENS

Londres, 19. — (S. P. A.) — Lord Curzon, secrétaire d'Etat pour les Affaires étrangères, a dit à la Chambre des Communes, hier, que l'Angleterre et la France travaillent ensemble pour secourir les réfugiés chrétiens en Arménie. M. Curzon dit que les massacres qui ont été opérés en Arménie, dernièrement, sont l'œuvre de Constantinople, mais maintenant que Constantinople est sans puissance, ces massacres sont moins à craindre. Les missions alliées travaillent à rétablir l'harmonie en Orient.

DES NÉGOCIATIONS
INTERROMPUES

Copenhague, 19. — Les négociations entre James O'Grady, représentant de la Grande-Bretagne, et Maxim Litvinoff, représentant du gouvernement russe soviétique, au sujet de ramener, dans leur patrie, les soldats anglais retenus en Russie, sont interrompues.

CANADA-ETATS-UNIS

POUR GROSSIR
LE PARTAGE

LE REPRESENTANT MacGREGOR, DE NEW-YORK, DEMANDE QU'UN TRAITE AUTORISE LE CANADA ET LES ETATS-UNIS A SOUSTRAIRE PLUS D'EAU DE LA RIVIERE NIAGARA.

Washington, 19. — Le représentant MacGregor, de New-York, a proposé hier au département d'Etat un nouveau traité avec le Canada qui permettrait de soustraire, pour des fins hydrauliques, 60,000 pieds cubes d'eau de plus à la seconde de la rivière Niagara, au-dessus des chutes. Le détournement du courant pour fins hydrauliques autorisé par le traité actuel limite l'approvisionnement à 36,000 pieds cubes à la seconde pour le Canada et à 20,000 pieds cubes pour les Etats-Unis. On a donné plus au Canada parce que les Etats-Unis prennent une part considérable de leur approvisionnement d'eau dans les grands lacs par le canal de Chicago.

D'après la proposition de M. MacGregor, le traité accorderait 30,000 pieds cubes de plus à chaque pays, ce qui porterait le montant utilisable aux Etats-Unis à 50,000 pieds et la force utilisable au Canada à 66,000 pieds. M. MacGregor a opiné que l'on pouvait faire ce détournement sans nuire à la beauté scénique de la chute. Le solliciteur Woolsey, de la secrétaire d'Etat, a conféré avec M. MacGregor au sujet des mesures préliminaires dans les négociations avec le Canada. On s'est demandé si l'on traiterait avec le Canada ou avec l'Angleterre, comme lors du premier traité. On a appris ici qu'il y aurait au Canada une forte pression en faveur de ce traité. La commission hydro-électrique d'Ontario est impatiente d'obtenir plus d'eau et elle construit actuellement une nouvelle usine, la Chippewa Power Development. On s'attend à ce que cette usine développe un demi-million de chevaux-vapeur.

Sir Adam Beck, comprend-on, est favorable à ce traité qui permettrait à cette nouvelle usine de satisfaire les clients de la commission. Le taux de cette commission est beaucoup plus bas que celui des compagnies américaines. On dit que M. Beck va saisir le comité sénatorial des affaires étrangères de cette question, mais jusqu'à présent, il n'est pas allé à Washington à ce propos. Quand les négociations commenceront, on compte que le président de la commission ontarienne sera l'un des champions de l'adoption de ce traité. La lutte pour soustraire la rivière Niagara à l'empire du Water Power Bill, pendant devant le sénat, est ajournée après les fêtes.

Encore quelques échos au sujet des meubles
du grand magasin de l'Est

Notre magasin est ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures. C'est avec plaisir que nous nous mettons à votre service pendant ces heures supplémentaires.

Un joli cadeau : une table à cartes en chêne ou en acajou avec patte pliantes et recouverte en feutre vert, 30 pouces carrés, \$4.00.

Des bancs à piano qui peuvent servir d'armoire à votre musique — très commodes — en acajou, \$15.00.

Cabinets à couture directement de l'exposition de Grand Rapids. Dessins exclusifs. A la maison tout le monde voudra coudre et se servir de ces jolis cabinets en acajou ou fini mat. De \$19.00 à \$35.00.

Pour le grand frère ou pour le papa, un nécessaire de fumeur en cuivre avec cendrier en verre, ferait un cadeau de fort belle apparence et des plus pratiques, de \$3.60 à \$8.50.

Plus vous y pensez, plus il sera évident que des meubles font un cadeau superbe. Ils durent longtemps, servent tous les jours et rappellent constamment celui qui les a donnés.

Lampes à plancher à deux lumières. En acajou avec de beaux abat-jour en soie, \$17.50 à \$65.00.

Waggonnets à thé. Plus le problème des servantes est difficile à résoudre, plus les waggonnets à thé sont populaires. Envoyez-en un à votre fille mariée avec vos souhaits.

Venez voir celui que nous offrons à \$16.98.

Que diriez-vous d'un orchestre à votre disposition pendant le dîner de Noël ?

Et quelques-uns des grands artistes de l'univers pour passer la soirée avec vous ? Jean Noté — Muratore — Clément — Jacques Thibaud et d'autres encore sont à votre disposition sur les merveilleux disques Pathé.

Un Pathéphone Pathé qui irait bien avec votre ameublement de salle à manger serait un superbe cadeau.

Vous n'avez pas à changer d'aiguilles avec un Pathé — changer d'aiguilles c'est vieux genre — et c'est combien malcommode !

Pour le même prix vous devez acheter un phonographe moderne. C'est dans votre intérêt.

Tous les gens les plus chics ont un Pathé. Qui donc achèterait une Ford si, pour le même prix, on pouvait avoir une Pierce Arrow ?

Revenons aux meubles pour éternelles. Quelques sections de bibliothèque Globe Wernicke seraient très bien.

Nous avons sur le plancher quelques fauteuils recouverts en maroquin rouge. Un à \$95.00, l'autre à \$125.00. Pour les faire aujourd'hui il en coûterait plus de \$225.00 chacun.

Vous êtes libres demain après-midi ? Venez dans l'Est. De ce temps-ci c'est très à la mode... ma chère.

Ouvert tous les soirs



471-477 STE. CATHERINE EST

CADEAUX qui seront toujours
utiles et agréables
\$1 à \$100 et plus

Les quelques jours qui nous séparent de Noël seront vite passés. Plus que jamais, cette année, il est important d'acheter vos cadeaux de bonne heure — la marchandise est rare et le choix très restreint.

DONNEZ QUELQUE CHOSE D'UTILE

— le prix n'en est pas plus élevé que celui d'articles d'aucune valeur et un cadeau de ce genre sera d'autant plus apprécié qu'il durera plus longtemps.

Nous avons une superbe collection d'articles en cuir; pour faciliter votre choix nous suggérons les lignes suivantes :

Nécessaire de Toilette
Nécessaire de Voyage
Boîte à Collets
ETC.

Sacoches pour Dames
Sacs de Voyage
Porte-Musique
ETC.

SPECIAL AU BAZAR DU VOYAGE

En plus des articles ci-haut mentionnés l'on trouvera un des plus grands choix de merceries à Montréal.

Une jolie cravate, un "Smoking Jacket", une robe de chambre, sont autant d'articles extrêmement présentables comme cadeaux.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALMORAL

338 RUE NOTRE-DAME OUEST

Près de la rue McGill

SUCCURSALES :

Bazar du Voyage, 293 Sainte-Catherine Est.

L'Alligator, 413 rue Sainte-Catherine Ouest.

LA GRÈVE PEUT
ÊTRE UN CRIME

OPINION DU JUGE METCALFE
QUI ENTEND LA CAUSE DES
GREVISTES DE WINNIPEG.

Winnipeg, 19. — Le juge Metcalfe qui préside au procès des accusés qui ont pris part à la grève générale de mal dernier a déclaré que la grève sous certaines circonstances est un crime. Le juge a fait cette déclaration à Me Cassidy, c.r., avocat de J. B. Russell, en réponse à une protestation du procureur, qui tendait à faire du gréviste un surhomme. Dans le contre-interrogatoire, Russell a admis qu'il avait fait l'apologie du gouvernement so-

viet russe et qu'il avait déclaré que cette forme de gouvernement était la meilleure. Il aurait dit que tous les ouvriers actuels sont des esclaves. Le contre-interrogatoire du procureur de la Couronne a duré une journée entière. L'accusé dit qu'il est innocent et cependant il a admis que sa campagne était une campagne d'éducation pour préparer les ouvriers au grand changement. Quel changement, a demandé la Couronne? — Un changement dans la distribution de la richesse, a répondu l'accusé. Il appert de son témoignage que Russell est un socialiste voulant l'abolition de la propriété telle qu'elle existe actuellement. Il a nié avoir usurpé les pouvoirs de la ville car, selon lui, il s'est toujours concerté avec les autorités avant toute initiative. D'après ce témoin, aucun chef n'a tenté d'établir un régime soviétique.

Aujourd'hui doit comparaître F. J. Dixon et après lui viendront Edward Brown, trésorier provincial, et le premier ministre Norris, a-t-on appris des avocats de la défense.

UNE ENQUÊTE
EN IRLANDE

Londres, 19. — Le parti parlementaire ouvrier, a nommé une commission pour enquêter sur les conditions en Irlande. En font partie : William Adamson, John Robert Clynes et Arthur Henderson. Le groupe visitera l'Irlande pendant les vacances parlementaires, dans le but principalement de se rendre compte jusqu'à quel point le système actuel de gouvernement empêche l'exercice de la liberté individuelle.

La Bière
Black Horse

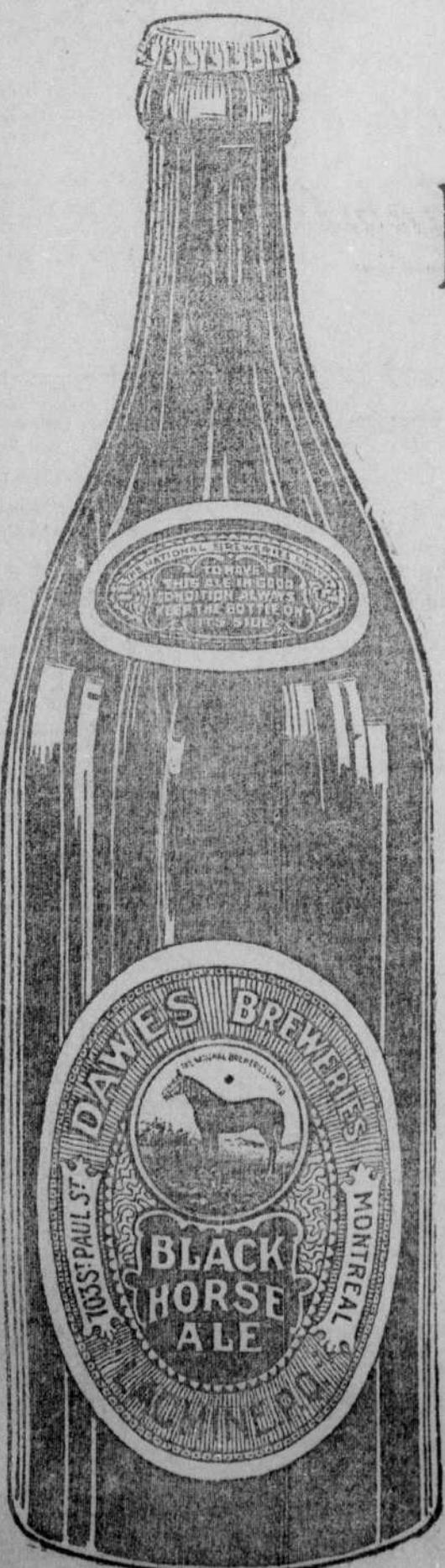
Les friandises des fêtes
vous sembleront meilleures
et seront plus faciles à digérer
si elles sont accompagnées
par une bouteille de la délicieuse
et rafraîchissante
BIÈRE BLACK HORSE.

Chaque bouteille est le fruit
D'UNE EXPÉRIENCE
ACQUISE AUCOURS DE
PLUS DE 100 ANNÉES.

Brasseries Dawes

Tél. Main 165 703 rue St-Paul

The National Breweries Limited



CHOSSES MUNICIPALES

EN FAVEUR DES ELECTIONS

L'ECHEVIN CREELMAN PROPOSE UNE MOTION CONTRE LE PROLONGEMENT DU TERME DES ECHEVINS. — LES DROITS DU PEUPLE ET LES PRINCIPES DU GOUVERNEMENT DEMOCRATIQUE.

Comme suite naturelle à sa motion sur l'abolition du conseil, l'échevin Creelman a déposé, hier, devant le conseil, une motion contre le prolongement du terme des échevins.

Le représentant du quartier Saint-André s'est inspiré du débat qu'a soulevé sa première motion, pour faire valoir les principes du gouvernement démocratique et les droits du peuple en faveur de sa nouvelle motion. Il craint que ses principes soient sacrifiés si le gouvernement provincial accède au mouvement qui se prépare pour prolonger de deux années le terme d'office du maire et des échevins. En temps normal, les élections municipales devraient avoir lieu au mois d'avril 1920.

La motion Creelman, déposée simplement sur la table se lit comme suit: "Attendu que ce conseil a adopté unanimement, le 18 novembre 1919, une résolution qui déclare que ce conseil est d'opinion que la ville de Montréal devrait être administrée par des représentants élus directement par les contribuables et responsables au peuple, vu que c'est le privilège des contribuables de choisir leurs propres représentants, privilège qui est sacré et qui est reconnu dans tout l'empire britannique;

"Attendu qu'il y a tout lieu de croire qu'un mouvement sera tenté à la session actuelle de la législature de Québec pour maintenir le maire et les échevins dans leur charge jusqu'à l'expiration du terme pour lequel la commission administrative a été nommée, ce qui aurait pour effet de priver entièrement les contribuables de leur privilège constitutionnel d'élire leurs représentants par leurs suffrages;

"Que ce conseil est d'opinion que les élections pour la charge de maire et les charges d'échevins devraient avoir lieu, conformément à la charte de la ville, à l'expiration de la période de deux années pour laquelle le maire et les échevins actuels ont été élus, savoir, à la fin de mars 1920.

La discussion aura lieu à la prochaine réunion du conseil.

LES AVIS SONT PARTAGES

Le maire s'est prononcé sans parole en faveur du projet du syndicat américain qui veut construire à Montréal un hôtel de seize étages, au coût de \$3,500,000. Dans une lettre à la Commission, transmise

hier au conseil, M. Martin expose ses raisons.

"J'ai reçu, ces jours derniers, écrit le maire, copie d'une requête qui vous a été adressée par un grand nombre de citoyens éminents, pour l'octroi d'un permis de construction d'un hôtel de quinze ou seize étages, rue Saint-Cathérine.

"Je sais que les règlements municipaux de construction limitent à dix étages la construction des édifices.

"Il y a sans doute des raisons que j'ignore à cette limite dans la hauteur des bâtiments, et je crois sincèrement que, si pour une raison ou une autre, on ne devait pas amener le règlement pour toutes les constructions futures, on devrait faire une exception pour l'édifice en question.

"Vous n'ignorez pas, j'en suis certain, que l'érection d'un hôtel de cette dimension rendrait de grands services et comblerait une lacune, en outre comme les revenus de la ville augmenteraient en proportion de la valeur imposable, la ville retirerait de cette source un revenu appréciable, et ce n'est pas, que je sache, le temps de refuser les revenus, quand on doit prendre tous les moyens possibles pour s'en procurer afin de faire face à la situation.

"Je ne doute pas que vous ne donniez à cette importante question toute l'attention qu'elle mérite et je vous prie de me croire votre tout dévoué."

La lettre a soulevé une discussion générale, au cours de laquelle l'échevin Turcot a proposé une motion favorable au projet; l'échevin Vandellac l'a appuyé aussitôt. Tous deux considèrent qu'un hôtel de ce genre serait une aubaine pour Montréal; les grands hôtels regorgent actuellement, il faut songer à en établir de plus spacieux; puis les revenus de la ville augmenteraient d'autant et des milliers d'ouvriers y trouveraient leur profit dans un travail abondant.

L'échevin Brodeur s'est montré moins enthousiasmé: "C'est une question nouvelle, dit-il, qui mérite considération. Il ne veut point donner un vote aveugle et précipité. M. Creelman partage son opinion: il se déclare en faveur de l'abrogation du règlement actuel, si la ville accorde la requête du syndicat américain.

M. Dixon résout la question en demandant la formation d'un comité spécial, chargé d'étudier la question; sur ce l'échevin Turcot, retire sa motion et le conseil approuve le comité, composé de MM. Brodeur, Shaw, Turcot, O'Connell et Dixon.

UN REFUS CATEGORIQUE

Les échevins ont prié les greffiers de la ville, MM. Bauset, Crépeau et Gauthier, de faire silence au questionnaire de M. Gaudet, leur demandant des renseignements précis. Ils s'opposent à une pareille ingérence du commissaire du service civil municipal; puisque la fonction des greffiers comme leur rémunération relève exclusivement du conseil.

En conséquence, ils ont approuvé la résolution suivante: "Proposé par l'échevin Sansre-

gret, appuyé par l'échevin Carmel: "Que, vu que la loi décrète que la nomination et le salaire du greffier de la ville et de ses assistants, sont du ressort exclusif du Conseil, ledit Conseil ne croit pas que ces fonctionnaires doivent répondre au questionnaire qui leur a été transmis par le commissaire du service civil municipal, relativement aux qualités requises pour remplir leur charge, à l'énumération de leurs divers devoirs, etc., et qu'il désire qu'ils ne répondent pas à ce questionnaire."

DIVERS

— Le conseil prie la commission de donner des instructions spéciales au bureau des estimateurs, afin qu'advenant une hausse de l'évaluation des propriétés, les propriétaires soient avertis assez tôt, pour lui permettre de protester.

— L'échevin Desroches demande de convertir en parc public, la vaste propriété de la ville, connue sous le nom de "Pare Drummond", à Rosemont.

— M. Vandellac propose un amendement aux règlements de fermeture, afin d'obliger les barbiers à fermer leurs boutiques à dix heures le samedi soir et la veille des jours de fêtes.

SERVICE CONVENABLE POUR ALLER A OTTAWA

Le Chemin de fer National du Canada fait un service commode pour aller à Ottawa en suivant les rives pittoresques de la Rivière Ottawa.

Départ de Montréal, gare du terminus, à 19 h. 20 du matin, tous les jours, excepté le dimanche, et à 6 h. 05 du soir, tous les jours.

Au retour, départ d'Ottawa, gare centrale, à 8 h. 45 du matin, tous les jours, et à 6 h. du soir, tous les jours, sauf le dimanche.

Service de wagon-salon et de wagon-restaurant avec tous les trains.

Billets et renseignements à tous les bureaux des billets du Chemin de fer National du Canada. (réc.)

LA MAJORITE EN FAVEUR DE L'AUTRICHE

Vienne, 19. — (S.P.A.). — Les rapports du plébiscite tenu en Carinthie, province de l'ancien empire austro-hongrois, indiquent que la majorité préfère continuer à faire partie de l'Autriche. Ce plébiscite affecte même les villes qui sont actuellement sous le contrôle de la Tchéco-Slovaquie.

UN RÉGIME QUI A DURÉ DEUX HEURES

Vienne, 19. — (S.P.A.). — Les communistes de Tarnau en Galicie ont récemment renversé le gouvernement et établi un conseil municipal soviétique. Ce régime a été cependant de peu de durée, deux heures seulement. Les troupes du gouvernement sont arrivées et ont remis le gouvernement régulier en place.

LA VILLE OBTIENT GAIN DE CAUSE

M. A. Séguin, demandeur, réclame, de la cité de Montréal, des dommages au montant de \$5,000.00. Il a soutenu que, le 21 février 1919, en face du théâtre Midway, No 335 boulevard Saint-Laurent, il est tombé sur le trottoir et s'est cassé la jambe droite au genou et à la cheville du pied; que cet accident a été causé par la faute et la négligence de la défenderesse qui n'a pas enlevé la glace du susdit trottoir ou ne l'a pas recouvert de sable, et de cendre. Avis de l'accident a, dès lors, été donné à la cité.

La défenderesse, après avoir répondu spécifiquement à chacune des allégations du demandeur, prétend spécialement que le trottoir, au lieu de l'accident, était en aussi bon état qu'il est possible de le tenir, à ce moment de l'année, que la glace avait été enlevée, taillée et recouverte de cendre, que l'accident provient de la faute, négligence et incurie du défendeur qui aurait marché trop vite sans regarder devant lui, sans être muni "de claques ou de grappins". Enfin, on doit tenir compte des conditions climatiques du pays.

Le juge Tellier, assisté d'un jury spécialement assemblé d'un prévenu que "le défendeur, à l'encontre de ses propres prétentions, était tombé sur la rue", adjuge sur la motion de la défenderesse pour jugement conforme au verdict, accordé de cette motion, et suivant le verdict du jury sur lequel il adjuge, maintenant la défense avec dépens.

"L'EMPRESS OF FRANCE"

CE PAQUEBOT PARTIRA DE ST-JEAN LE 23 DECEMBRE

Les derniers trains correspondant au départ du paquebot "Empress of France" quittant Saint-Jean ouest mardi 23 décembre seront les trains du Pacifique Canadien Nos 16 et 40 partant de Montréal (gare Windsor) à MIDI et DIX, et à SEPT heures du soir, lundi 22 décembre. (réc.)

JELICOE AMATEUR DE HOCKEY

Ottawa, 19. — (S.P.A.). — Le vicomte Jellicoe assistera le 22 décembre à une partie de hockey entre les clubs Toronto et Ottawa qui sera jouée à l'Aréna. L'amiral s'intéresse à ce sport. Le duc et la duchesse de Devonshire y assisteront eux aussi.

LES ELECTIONS EN NOUVELLE-ZELANDE

Londres, 19. — Des rapports de l'Agence générale de la Nouvelle-Zélande disent ce qui suit des élections générales.

Quarante-huit réformistes, 18 libéraux, 10 laboristes et 4 indépendants ont été élus. Le gouvernement détient 50 sièges.



"C'EST VRAI"

dit le Père Noël, et il s'y connaît. De tous les instruments fabriqués au Canada, le fameux



est bien certainement appelé à devenir

Le Plus Populaire du Pays

Il suffit d'entendre le "Phonographe à la voix humaine" pour juger de suite de sa supériorité. A preuve c'est que tous les intéressés l'achètent dès qu'ils l'ont vu et entendu. Au-delà de 600 Disc-o-Phones ont ainsi été vendus depuis le 1er décembre. Voilà donc à coup sûr

UN CADEAU IDEAL

QUI PLAIRA A TOUTE LA FAMILLE

Notez aussi que Disc-o-Phone est "fait au Canada", fabriqué par nous tout comme le célèbre

Piano Langelier

LE CHOIX DES ARTISTES

Ces deux instruments sont tout à fait supérieurs et valent n'importe quel modèle importé. — Seulement vous les payez moins cher en les achetant directement du fabricant.

PENSEZ-Y!

J. Donat Langelier

358-360, rue Sainte-Catherine Est. Tél. Est 3426
Manufacture: Pointe-aux-Trembles, près Montréal
Représentants demandés par toute la province

LA BIERE MOLSON

C'est l'ale avec l'esprit de Noël

Commandez votre approvisionnement pour les fêtes maintenant et ayez bien soin de spécifier que c'est la BIERE MOLSON que vous voulez.



UNE REPONSE DU MEXIQUE

Washington, 18. — (S.P.A.). — Le département de l'Etat vient de recevoir la réponse du Mexique à la note du gouvernement américain au sujet du consul Jenkins.



PARAITRA LUNDI
COULEUR DU TEMPS
par Michelle Le Normand
80 sous franco

OUVRAGES RECENTS
Almanach de la langue française, 1920
250 pages, illustré .23
Moisson de Souvenirs
Andrée Jarret, 160 pages. .80
Les Eaux Grises
Vol. de vers, Herma Bastien, 240 pages .80
Album de Contes Canadiens
Sujets genre Epinal .55
Silhouettes paroissiales
R. P. Louis Lalande, 300 pages. .80
Nuances
Billets du soir, Yvonne Charette, 125 pages .65
Port compris

L'Action française
Imm. La Sauvegarde
Montréal

Oeuvres diverses de M. HENRI BOURASSA

EN FRANÇAIS :

Pour la Justice, (1912)	.10
Le Devoir, son origine, son passé, son avenir, (1915)	.10
La langue française au Canada, (1915)	.15
Le Devoir et la guerre — Le conflit des races, (1916)	.15
L'intervention américaine, (1917)	.25
La Conscription, (1917)	.10
La Langue gardienne de la foi (1918)	.25
Le Canada apostolique (1919), édition de luxe	.60
Le Canada apostolique (1919), édition demi-luxe	.50
Syndicats nationaux ou internationaux?	.10

EN ANGLAIS :

The Foreign Policy of Great Britain, (1915)	.25
The Duty of Canada at the present hour (1915)	.10
Conscription, (1917)	.10
"Win the war" and lose Canada	.03

Il reste quelques exemplaires des ouvrages suivants, réservés exclusivement aux bibliothèques de collèges ou autres bibliothèques publiques.

Les Ecoles du Nord-Ouest (1905)	.10
Le projet de loi navale (1910)	.10
La Conférence impériale et le rôle de M. Laurier, (1914)	.25
Le Canada à Lourdes, (1914)	.25
Que devons-nous à l'Angleterre? (1915)	2.00
Hier, Aujourd'hui, Demain (1916)	.75
Le Pape, arbitre de la paix (1918), Edition de luxe	1.00
Id édition populaire, reliée toile	1.00

A toute commande par la poste, ajouter 2 sous pour chaque brochure à 10 sous, 3 sous pour chaque brochure à 15 ou 25 sous, 15 sous pour Que devons-nous à l'Angleterre? et 10 sous pour Hier, Aujourd'hui, Demain et Le Pape, arbitre de la paix.

Pour faire recommander, ajouter 3 sous.

Toute commande doit être adressée à l'Administration du Devoir. Les remises par chèques, mandats, etc., doivent être payables au pair à Montréal et porter le timbre de guerre.

La Vie Sportive

SHERMAN SERA-T-IL BATTU PAR EDDIE SUMMERS ?

Le vainqueur de Joe Burns espère pouvoir mettre le boxeur juif hors de combat — Thomas et Lavigne s'entraînent pour lundi soir

TRENTÉ-DEUX RONDES DE BOXE

Décidément les amateurs de la boxe ont de quoi s'amuser la semaine prochaine. Lundi soir, le club Regal donnera sa séance régulière, au Monument National, alors que le programme comportera trente-deux rondes de boxe entre les meilleurs boxeurs.

Naturellement, c'est la rencontre Thomas-Lavigne, de lundi soir, qui fait en ce moment le sujet de toutes les conversations dans les cercles pugilistiques. Plusieurs ont vu le boxeur de Québec à l'entraînement et aujourd'hui plus que jamais les opinions sont partagées quant au résultat de sa prochaine bataille. On dit que Lavigne est maintenant au meilleur de sa condition et qu'il est surtout plus rapide que lors de sa dernière bataille. Quant à l'endurance du Québécois, on sait à quoi s'en tenir à ce sujet. S'il est vraiment le boxeur qu'affirment ses partisans, Thomas en aura plein les bras lundi soir.

De son côté, le boxeur juif ne

perd pas son temps et lui aussi s'entraîne sans relâche. Thomas a plus confiance que jamais et comme il nous le disait hier, il n'aspire plus qu'à une chose, de faire oublier le "foul" qu'il a commis il y a deux semaines.

La rencontre Sherman-Summers, qui précédera la bataille principale de lundi soir est aussi le sujet de beaucoup d'attention chez les amateurs. Sherman est reconnu comme l'un des boxeurs les plus foudroyants à Montréal, mais en Summers, il rencontrera un habile pugiliste, qui par la ruse a réussi à obtenir une décision sur le vétéran Joe Burns, il n'y a pas deux semaines. Le boxeur de New-York est en même temps un ténace qui peut se battre un grand nombre de rondes. Il l'a encore prouvé dernièrement lorsqu'il s'est battu avec le favori de la Pointe Saint-Charles, car à la dixième ronde il était aussi frais qu'à la première.

La Ligue Provinciale

La Ligue de Quilles Provinciale de Québec ne se composera que de six clubs cette saison et comprendra aussi une seule section. Les villes à se disputer le championnat de la province seront, Montréal, Québec, Lévis, Trois-Rivières, Grand-Mère et Sorel. La franchise du Chicoutimi ayant été suspendue pour cette saison afin de diminuer les dépenses de voyages.

DANS LA LIGUE INDUSTRIELLE

Les résultats suivants ont été obtenus hier soir dans les jouées de la ligue de quilles industrielle:

Alex. Bremner.	140 150 200	499
Bremner.	163 148 129	440
Gleason.	161 164 155	480
Picard.	169 167 142	478
Legault.	175 170 145	490
Totaux.	808 808 771	2387

George Hall Coal Co.

Burnett.	147 127 128	400
Lacroix.	152 140 132	424
Painter.	180 183 202	572
LeBel.	164 177 143	430
McCaig.	152 156 142	450
Totaux.	795 789 746	2330

Smardon Shoe.

Andy.	195 186 195	576
Bernier.	133 170 213	510
Pacette.	165 200 155	520
St-Laurent.	187 155 173	515
Picotte.	202 203 205	610
Totaux.	882 914 941	2737

Standard Photo Engraving.

Shaver.	149 140 166	455
Matthews.	135 162 155	453
Sharpe.	167 162 196	525
Bolt.	191 192 136	519
Cairns.	200 176 206	582
Totaux.	842 832 859	2533

Holt Renfrew.

H. Foucher.	186 196 155	537
H. Palmer.	94 127 169	380
E. Goudreau.	195 130 147	472
J. Chagnon.	136 130 131	447
H. Kyle.	201 182 173	550
Totaux.	812 815 775	2402

Crane, Ltd.

Bell.	130 146 138	464
Girardin.	132 157 152	469
Findlay.	132 118 122	372
Jamieson.	130 143 152	420
Armstrong.	137 136 153	420
Totaux.	739 705 718	2162

Grand Trunk.

Briens.	134 145 119	398
Carmel.	162 118 174	454
Platts.	148 151 185	484
Savage.	153 141 144	443
Allen.	127 190 148	405
Totaux.	729 745 770	2254

Imperial Tobacco.

C.-E. St-Maurice.	145 165 141	421
J. Brophy.	136 142 143	421
G. Howell.	97 121 127	345
E. de la Durantaye.	161 168 149	478
P. Salmon.	180 178 130	497
Totaux.	719 774 689	2192

Henry Birk.

Morrison.	187 149 178	514
Griffin.	168 162 161	489
Hinkley.	175 192 154	521
Palmer.	109 147 123	439
Dudley.	200 146 202	548
Totaux.	887 796 818	2511

Canada Cement.

Lamy.	110 128 230	478
Smard.	136 157 168	451
Wapetrick.	150 210 148	514
Dubé.	170 145 172	488
Buckle.	201 181 142	524
Totaux.	773 831 851	2455

C. P. R. No. 1.

Pepin.	154 161 150	455
Berger.	120 131 177	434
Langridge.	168 170 162	500
Millette.	150 194 187	529
Huber.	151 170 173	494
Totaux.	755 816 851	2422

C. P. R. No. 2.

Konwood.	127 133 134	394
Harrison.	132 136 154	404
Flemingham.	104 154 188	506

L'OUVERTURE AURA LIEU UN SAMEDI SOIR

LES SERIES DE LA LIGUE MONTREAL SERONT INAUGUREES LE 27 DECEMBRE — L'ECHELLE DES PARTIES.

C'est samedi, le 27 décembre prochain, qu'aura lieu l'ouverture des séries de la Ligue de Hockey Montréal, au rond Victoria.

Les années passées, les ligues amateurs avaient toujours commencé leur saison au milieu de la semaine, mais comme le club professionnel ne joue pas à Montréal ce même samedi soir, la Ligue de Montréal a choisi comme date d'ouverture.

Lors de la dernière assemblée des Directeurs, le Ramlar a été admis dans la ligue, qui se composera donc de six clubs: Laval, Garnets, Hochelaga, Saint-François-Xavier, Stars et Rambler.

Tel que déjà annoncé, la saison se divisera en deux séries et les vainqueurs de la première rencontreront les gagnants de la seconde à la fin de la saison. Les joueurs demeurant en dehors de l'île de Montréal devront jouer une partie au moins dans la première série pour avoir le droit de jouer dans la seconde.

Ceux qui assisteront à l'assemblée d'avant-hier soir étaient:

Président, E.-J. Callahan; vice-président, J.-P. O'Reilly. Laval—P. Brodeur, L. Riopel et J. McKenna.

Hochelaga—J.-A. Allard et P. La-Treille.

Stars—C.-M. Hart. Garnets—O. Thompson et J. Sperry.

Saint-François-Xavier—R. Brunelle et Larry Carmel.

Ramlar A.A.A.—P. Heffernan. Voici l'échelle des parties:

PREMIERE SERIE

27 décembre.—Laval vs Garnets; Hochelaga vs Saint-François-Xavier.
29 décembre.—Saint-François-Xavier vs Stars; Ramlar A.A.A. vs Hochelaga.
5 janvier.—Garnets vs Ramlar A.A.A.; Stars vs Laval.
8 janvier.—Saint-François-Xavier vs Garnets; Laval vs Hochelaga.
12 janvier.—Hochelaga vs Stars; Ramlar A.A.A. vs Saint-François-Xavier.
15 janvier.—Laval vs Ramlar A.A.A.; Garnets vs Stars.
19 janvier.—Saint-François-Xavier vs Laval; Hochelaga vs Garnets.
22 janvier.—Stars vs Ramlar A.A.A.

DEUXIEME SERIE

22 janvier.—Garnets vs Laval.
26 janvier.—Hochelaga vs Ramlar A.A.A.; Stars vs Saint-François-Xavier.
29 janvier.—Laval vs Stars; Ramlar A.A.A. vs Garnets.
2 février.—Garnets vs Saint-François-Xavier; Hochelaga vs Laval.
5 février.—Saint-François-Xavier vs Ramlar A.A.A.; Stars vs Hochelaga.
9 février.—Stars vs Garnets; Ramlar A.A.A. vs Saint-François-Xavier.
12 février.—Garnets vs Hochelaga; Laval vs Saint-François-Xavier.
16 février.—Saint-François-Xavier vs Hochelaga; Ramlar A.A.A. vs Stars.

L'EQUIPE DU SAINTE-ANNE

Lorsque le club Sainte-Anne s'alignera dans la première partie de la ligue de la Cité, les amateurs verront pratiquement la même équipe que l'an dernier à l'œuvre. Les représentants de l'équipe irlandaise suivent régulièrement les exercices à la salle Sainte-Anne et ils seront en forme parfaite le soir de l'inauguration des séries. La première pratique sur la glace aura lieu ce soir alors que tous les joueurs seront présents.

L'équipe du Sainte-Anne se composera des joueurs suivants: Penny, dans les buts; Spriggins et Campbell sur la défense; W. Brady, Jimmy Arnold et Josh Arnold sur l'attaque; Anderson, Fynan et E. Brady comme substituts.

WILDE NE SERA PAS ICI LE 22

Le capitaine McDuff a annoncé hier soir que l'exhibition de quatre heures devait donner Jimmy Wilde avec son entraîneur au Théâtre Français, lundi soir prochain, sous les auspices de la Grande Armée, n'aura pas lieu le 22, mais qu'elle est remise au mois de janvier. Ce ne sera pas une grande perte pour les amateurs locaux, car nos fervents de la boxe préfèrent et avec raison, un combat à une exhibition de ce genre.

L'ASSOCIATION STE-BRIGIDE

La direction de l'Association Sainte-Brigide est actuellement à préparer un concert-bouffe qui aura lieu samedi soir au local, 227 rue Maisonneuve. Nombre d'artistes des principaux théâtres de cette ville ont promis leur concours, ainsi que le professeur Morin, hypnotiseur bien connu. Voici le programme des épreuves sportives:

Lutte — H. Tessier vs A. Boucher, pour le championnat amateur du Canada à 145 livres.

Boxe — R. Carberry et Kid Bouchard, 130 lbs; E. Lavoie et Kid Poirier, 125 lbs; E. Lavoie et L. Brodie, 120 lbs; Kid Daniels et P. Labeu, 180 lbs.

MENAMARA PRATIQUERA AUJOURD'HUI

Howard McNamara est arrivé à Montréal hier après-midi et il a commencé à pratiquer ce midi. Le Club de Hockey Canadien est maintenant au grand complet et avec une équipe aussi puissante il devrait lui être facile de décrocher un autre championnat.

Véritable champion, McNamara composera la défense du Canadien avec Carpentier comme pro-

MILLE ALLAIN CITE DES FAITS

A LA SUITE D'UNE ATTAQUE DE GRIPPE ESPAGNOLE, ELLE ETAIT DANS UN ETAT LAMENTABLE. — LE TANLAC, EN PEU DE TEMPS, LUI REFIT UNE SANTE ET LUI RENDIT DES FORCES.

Si on s'en rapporte à la multitude des témoignages que rendent par milliers les personnes qui en font usage, il n'y a rien de fortifiant, de tonifiant comme le Tanlac, pour les gens qui ont souffert de la grippe, d'influenza, de pneumonie, de fièvre typhoïde, de bronchite, ou qui sont dans un état d'épuisement général, à la suite d'une maladie quelconque.

Parmi les centaines de personnes bien connues dans la province de Québec qui ont bénéficié de la puissance curative du Tanlac, se trouve Mlle Valérie Allain, une jeune fille très avantageusement connue, domiciliée à Hadlow, près Lévis, rue St-Laurent, No 324. Voici ce qu'elle déclare Mlle Allain, après avoir pris cinq bouteilles de Tanlac:

"Une année entière s'est écoulée depuis que j'ai été atteinte de l'influenza et je m'en remets à peine. C'est avec un véritable plaisir que je recommande le Tanlac, parce qu'il m'a remis complètement des effets de la grippe espagnole. C'est grâce au Tanlac que je considère aujourd'hui que la vie vaut la peine d'être vécue. Mon estomac était dans le plus mauvais état possible. Je souffrais d'acidité et de fermentation presque continuelle. Je pouvais à peine manger du pain et du beurre et encore je souffrais le martyre chaque fois que j'en mangeais. Bien des nuits je souffrais cruellement de ce que j'avais mangé pendant la journée que je ne pus dormir. J'en étais arrivée à me demander s'il ne valait pas mieux ne plus manger du tout, plutôt que de souffrir comme je souffrais, à la suite de chaque repas. J'avais de terribles maux de tête, j'étais très affaiblie et je n'avais pour ainsi dire plus d'énergie. Pendant tout l'été, il me fut impossible de m'occuper aux travaux de ménage, que j'avais pourtant auparavant l'habitude de faire toute seule. Depuis que j'ai pris le Tanlac, l'énergie que j'avais avant d'avoir la grippe espagnole m'est revenue. Je puis faire aussi facilement qu'autrefois mon travail de ménagère. C'est après avoir lu des témoignages au sujet du Tanlac qui me parurent si concluants et surtout si sincères que je me décidai à en faire l'essai. Après avoir pris la troisième bouteille, je ressentis un bien considérable. Maintenant, mon état s'est amélioré à ce point que je peux manger toutes sortes de viandes et de tout ce qui me plaît, sans avoir le moindre symptôme d'indigestion. Mes maux de tête, mon épuisement nerveux ont disparu. Mon sommeil est reposant et profond. Je dors mes nuits entières sans ouvrir l'oeil. J'ai déjà engraisée de plusieurs livres et l'engraissement encore. Le Tanlac m'a fait un bien incalculable et il m'a permis de recommencer avec des personnes qui souffrent comme j'ai souffert et qui par conséquent ont besoin du même médicament que moi."

Le Tanlac est maintenant en vente à Montréal dans les pharmacies de Dr Leduc; dans les pharmacies de MM. Ouenneville, Guérin & Bélanger; dans les pharmacies Jassby; et à Verdun, chez M. Henri P. Robien, sous la direction personnelle du représentant spécial du Tanlac.

(Réclame)

LA NOEL ET LE JOUR DE L'AN A QUEBEC

Pourquoi ne pas aller passer la Noël et le Jour de l'An à Québec? A quelques heures de trajet seulement de Montréal, la vieille cité de Champlain offre à tous, dans l'atmosphère délicieuse de souvenirs historiques qui l'enveloppent, sa traditionnelle hospitalité.

Québec est l'endroit idéal pour des vacances d'hiver de quelques jours. En plus des attractions ordinaires qui font de la ville l'un des points les plus intéressants du continent nord-américain, la vieille capitale offre, à l'époque des fêtes du Jour de l'An, un programme varié d'amusements d'hiver. Les amateurs de ski, de patin et de curling, ceux qui passionnent le toboggan, le bob-sleigh et la raquette, trouveront à Québec toutes les facilités de se livrer à leur sport favori.

Grâce au Château Frontenac, le principal hôtel de la compagnie du Pacifique Canadien, qui, de la Terrasse Dufferin, domine de toute sa masse la Basse-Ville, le St-Laurent et la contrée environnante, les visiteurs sont assurés de pouvoir se procurer tout le confort et le luxe qu'offrent les plus grandes hôtelleries des métropoles américaines. Le Château est le centre de la vie sociale de la ville, en même temps que le rendez-vous des amateurs de sports d'hiver.

(récl.)

Canada. Cour de Circuit

Provinces de Québec, du district de Montréal No 7812.

Martin Dubuc, ancien cultivateur, aujourd'hui journalier, de la cité de Longueuil, district de Montréal, Demandeur.

— contre —

Arthur Blais, journalier, de la ville de Montréal-Nord, district de Montréal, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois, Montréal, 16 décembre 1915.

(Par ordre)

U. BOUVIER, Député-greffier de la dite cour,

LEONARD, GUERIN ET RENAUD,



Ne manquez pas de vous procurer de la

WRIGLEY'S

Enveloppée de manière à assurer sa parfaite conservation sous tous les climats et dans toutes les saisons. Hermétiquement cachetée — elle se conserve bien. La gomme parfaite dans le paquet parfait.

Après chaque repas

La Saveur Dure



GRANDE VENTE



Chapeaux Velours

VENDREDI A \$5.00

SAMEDI LUNDI

PRIX, DE \$5.00 A \$25.00

Aussi CHAPEAUX en feutre dans les prix suivants:

Chapeaux mous. . . \$2.50 à \$9.00

Chapeaux durs. . . \$3.50 à \$9.00

Marques recommandées: Borsalino, Stetson, Christy.

R. & A. MASSE

les grands chapeliers exclusifs

255 Est, Ste-Catherine

Est 3096

Nous faisons la réparation de chapeaux en velours et autres sortes également.

Chemin de fer du Pacifique Canadien

SERVICE AMELIORE ENTRE

Montréal et Sherbrooke

Allant vers l'est	Allant vers l'ouest
Départ de Montréal Gare Windsor	Arrivée à Sherbrooke
8 h. 25 matin quotidien	Midi
Midi 10 quotidien	8 h. 10 matin lun. exc. 8 h. 30 matin
4 h. 10 soir dim. exc.	8 h. matin dim. exc. 11 h. 40 matin
7 h. soir dim. exc.	8 h. soir dim. exc. 6 h. 50 soir
	8 h. 10 soir dim. seul. 8 h. 45 soir

Repas avec les trains de midi 10 et de 7 h. du soir partant de Montréal, et avec ceux de 8 h. 50 du matin et de 9 h. 10 du matin partant de Sherbrooke.

BUREAUX DES BILLETS: — 141-145 rue St-Jacques, Tél. Main 8125, Gares Windsor, Westmount, Viger et du Mtl-End.

F. C. LYDON, agent pour la ville du service des voyageurs, 141-145 rue St-Jacques, Montréal.

ST-DENIS

CHS. SCHAUTEN

MADO DITZA

"LA CHARMANTE AVENTURE"

Sketch de Mlle Rose Gervais

COMMERCE ET FINANCE

LA MATINÉE À LA BOURSE

LES TRAMWAYS POWER LES
QUEBEC RAILWAY SE PRESENTENT
EN EVIDENCE CE MATIN. —
PLUSIEURS VALEURS ONT A
LA HAUSSE. — LES SPANISH
RIVER FLECHISSENT LOQUE-
PEU.

La période d'activité inaugurée ces jours derniers à la Bourse de Montréal s'est encore continuée ce matin et les valeurs qui avaient été en vedette hier ont repris leur place et se sont traitées facilement, donnant lieu à de nombreuses transactions. Les Montreal Tramways, ignorées depuis quelque temps, ont débuté ce matin en plus-value de trois points, tandis que les Montreal Power et les Tramways Power, un peu moins actives que la veille, ont conservé leur avance. On dit encore que les directeurs de la Montreal Tramways veulent remettre leur dividende sur une base de 10 pour cent, comme il était anciennement, tandis qu'on parle par ailleurs d'une transaction dont le but serait de passer aux mains de la Montreal Power certains intérêts qui sont actuellement détenus par la Montreal Tramways. Cette mesure a dû contribuer pour une bonne part au raffermissement des actions de la Montreal Power. D'un autre côté, les actions du Quebec Railway ont atteint un nouveau point culminant, hier après-midi, et s'y sont maintenues ce matin. L'augmentation des taxes de transport dans les voitures de la compagnie et la vente du Loblinsière et Mégantic, sont autant de facteurs qui ont dû influencer ce stock. Les valeurs de pulpe et de papier ont été partiellement délaissées à l'exception des Spanish River.

Le marché de New-York a été modérément ferme toute la matinée et on a enregistré que très peu de baisses.

Les Tramways Power se présentent en premier lieu à 160, soit trois points de plus que la veille; viennent ensuite les Quebec Railway qui cotent 30 1/2, une fraction de plus qu'à l'ouverture; les Spanish River se font surtout remarquer par leur grand nombre de ventes à 85 1/2 après avoir touché 87 au début; les Montreal Power font encore 92 à l'ouverture, mais fléchissent un peu par la suite, à 91 3/4; les Tramway Power, plus négligées, sont fixés à 22 1/2; les Steel of Canada se traitent facilement toute la matinée à 86, après avoir débuté à 84 7/8; les Iron sont à 73; les Peter Lyall Construction se sont raffermies à 90, ce qui est probablement dû au dividende régulier de 2 pour cent sur les actions ordinaires, que les directeurs ont annoncés hier; ce dividende est payable le 10 janvier prochain.

Les Laurentides s'élèvent à 269; les Waygamack sont bien venus à 80; les Brompton Paper touchent 85; les Shawinigan sont plus fortes à 119; les Atlantic Sugar sont à la hausse à 70; les Brazilian Tractor ont reculé à 50 3/4; les Canada Steamship sont actives à 78; les National Breweries sont fermes à 180 1/4; les Canadian Sugar sont à 58; les Canada Cement ont enregistré 73; les Detroit Railway montent à 108.

Nous notons à la fin de la liste les valeurs suivantes qui sont moins actives: Dominion Glass à 85; North American Pulp à 4 5/8; les Belle Telephone à 113 3/4; les Dominion Textile sont à 122; les Tooke Bros à 67 et les St. Lawrence Flour à 129.

OPERATIONS DE LA MATINÉE
Actions ordinaires et de priorité
Iron, à 72 5/8, 150 à 73 1/4, 100 à 73.
Steel, 75 à 84 3/4, 125 à 85, 250 à 85 1/4, 325 à 85 1/4, 375 à 85 3/8, 100 à 85 1/2, 1450 à 85, 325 à 85 1/2, 100 à 85 1/4.
Car, 5 à 58 1/2, 40 à 58.
Sugar, 275 à 69 1/2, 35 à 69 1/4, 380 à 69 1/4.
Steamship, 25 à 78 3/4, 25 à 78 5/8, 80 à 78 1/2, 20 à 78 1/4.
Brazil, 90 à 51, 210 à 50 3/4, 100 à 50 7/8, 75 à 50 3/4.
Smelters, 25 à 28 1/4.
Brompton, 125 à 85, 25 à 85 1/8, 90 à 85.
Textile, 25 à 122.
Cement, 100 à 75, 75 à 73 1/2, 25 à 73.
Laurentides, 225 à 269.
M. Power, 220 à 92, 25 à 91 3/4.
M. Tram, 75 à 22 1/2, 25 à 22 1/4, 70 à 22.
Breweries, 175 à 180, 50 à 180 1/4.
Duchess, 2375 à 30, 75 à 29 3/4, 850 à 29 1/2, 800 à 30 1/4.
St. L. Flour, 85 à 140 7/8, 25 à 146 3/4, 50 à 146 3/4.
Shaw, 35 à 119 1/2, 100 à 118 3/4.
Waygam, 50 à 80.
Abithi, 25 à 207.
Gen. Elec, 5 à 104.
A.P.P., 5 à 104.
Tooke, 15 à 66, 10 à 67.
Spanish, 165 à 87 250 à 86 1/2, 30 à 86, 25 à 85 1/2, 400 à 85, 100 à 84 3/4, 410 à 84 1/2, 100 à 84 3/4.
Lyall, 25 à 86, 25 à 90.
Span. priv, 50 à 129.
Cement priv, 25 à 98 3/4, 15 à 99.
M. Tram, 10 à 60.
Bell, 32 à 113 3/4.
MacDon, 5 à 37 1/2, 15 à 38.
Gen. Elec. Bldgs, 7 à 25.
Banque Royale, 10 à 215.

OPERATIONS DE L'APRES-MIDI D'HIER
Actions ordinaires
Bell, 70 à 113 3/4, 5 à 114.
Brazilian, 90 à 51 1/2, 5 à 51 1/4, 25 à 51 1/2, 90 à 51.
Steamship, 100 à 78 3/4, 25 à 78, 875 à 79.
M. Power, 19 à 92 1/2, 11 à 92 1/2, 50 à 92, 10 à 92 1/4, 25 à 92.
M. Tram, 45 à 155, 25 à 156, 1 à 155, 25 à 156, 125 à 157.
Quebec, 40 à 28 1/2, 900 à 29, 100 à 29 1/2, 285 à 29 1/2, 25 à 29 5/8, 25 à 30 3/4.
Shawinigan, 125 à 85, 120.
Toronto Ry, 20 à 44.
Abithi, 10 à 120.
Ames, 20 à 127 3/4, 69 à 130.
Sugar, 25 à 70, 75 à 70 3/8, 100 à 69 1/4, 10 à 69 3/4, 45 à 69 1/2.
Fishing, 15 à 61, 10 à 62.
Brompton, 215 à 80, 25 à 85 1/2, 110 à 83 1/4, 175 à 85.
Gen. Car, 35 à 57 3/4, 110 à 58, 60 à 58 1/4, 100 à 58 1/2, 20 à 58.
Cement, 10 à 75, 3 à 73.
Converters, 10 à 70 à 55 à 70 1/2.
Forgings, 75 à 191 3/4, 10 à 191 1/2, 50 à 191 3/4.
Gen. Elec, 25 à 104 1/4.
Smelting, 25 à 28.
Bridge, 10 à 108.
Carners, 20 à 61 1/2, 115 à 61 3/4, 50 à 61 1/2, 20 à 61 1/4.

ARTHUR BRUNEAU.
Membre, Bourse de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal à
97 ET 99 ST-FRANÇOIS-XAVIER
Succursales: QUÉBEC ET SORÉL
ET DIRECT AVANT
POST & FLAGG, New-York.

Glass, 105 à 83, 125 à 85, 5 à 64 3/4.
Steel Corp, 215 à 73, 100 à 72 7/8.
Howard, 10 à 150.
Laur, 25 à 208, 75 à 209, 75 à 208.
Macdonald, 45 à 37 1/2.
Breweries, 75 à 176 1/2, 25 à 179.
Ridford, 15 à 100.
Spanish, 25 à 88, 50 à 87 1/2, 50 à 86 1/2, 10 à 86 1/2, 30 à 87, 25 à 86 7/8.
Steel Co, 875 à 85, 445 à 84 7/8, 50 à 84 3/4, 10 à 84 7/8.
Tuckett, 35 à 58.
Waygam, 50 à 81, 100 à 80 3/4, 100 à 81, 10 à 80 1/2, 10 à 80, 25 à 80 1/4, 135 à 80.
Dons
Lake, 197, 850 à 99.
V. 1922, 81000 à 99 1/8, 85000 à 99.
V. 1923, 6 x 81000 à 99, 8100 à 98 3/4.
V. 1927, 4 x 850 à 101 3/8, 8100 à 100 3/4.
V. 1930, 81000 à 102 5/8, 8300 à 102 3/4.
V. 1937, 8100 à 103 1/2, 850 à 103.
M. Tram, 82500 à 74 3/4.
Adjoint de priorité
Can. Car, 25 à 98 1/2.
Cement, 40 à 98 3/4, 15 à 99.
M. Power, 220 à 92.
Spanish, 75 à 123 3/4, 80 à 128 1/2.
Steel Co, 35 à 100.
Banque
Union, 10 à 160.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin & Co, 35, Montréal.

De	Offre	Marché
Adanac	6 1/2	6 1/2
Apex	2 1/2	2 1/2
Atlas	36	37
Balfie	3	4
Beaver	48	49
Boston Creek	19	20
Chubb	13	14
Confiance	285	300
Crown Res.	42 1/2	43 1/2
Devident	75	76
Dome Ext.	33 1/2	34 1/2
Donne Lake	15 1/2	16
Donne Mines	1400	1450
Gifford	13	14
Hargrave	3	3 1/2
Hollinger	680	685
Isle	18	19
Kirk Lake	49	50
La Rose	47	50
La Shere	118	120
Maple	17	17 1/2
Melville	214	216
McKinley Bar	68	70
Mining	173	185
Newray	12 1/2	13
Nipissing	1325	1375
Opituche	19 1/2	20
Pete Lake	28	29
Pore Crown	30	31
Pore Pond	30	31
Pres. E. Don	3 1/2	3 1/2
Shumacher	20	22
Silver Leaf	2 1/2	2 1/2
Stock Hughes	48 1/2	49 1/2
Thompson	6 1/2	7
Thompson	46	47
Vac Oil and Gas	25	25
West Don Com.	9 1/2	10
Waspamika	51	60
West Tree	10	10

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LE RAPPORT ANNUEL — AUGMENTATION DES AFFAIRES — LES PROFITS SONT DE \$3,423,264 — L'ACTIF TOTAL EST DE \$533,674,048.

Le rapport annuel que vient de publier cette institution financière est le meilleur qui n'ait jamais été publié. Malgré la période assez difficile que nous venons de traverser, le bilan de la Banque se clôture par un surplus appréciable sur les autres années. La Banque Royale célèbre cette année le 50ième anniversaire de sa fondation. On constate que l'actif total dépasse maintenant le chiffre de \$500,000,000 et s'établit à \$533,674,048, soit une plus-value de \$100,134,102 sur l'année précédente. Les profits pour l'année se totalisent à \$3,423,264 comparativement à \$2,809,846 en 1918. On a augmenté le capital de la Banque de \$3,000,000 au cours de la présente année. Une première émission de \$2,000,000 de valeur au pair a été mise sur le marché au commencement de l'année à raison de \$150 tandis qu'une seconde émission était vendue à une firme financière à raison de \$200 la part. La précédente émission avait été faite en faveur des actionnaires. Ces émissions ont porté le capital de la Banque à \$17,000,000.

Toutes déductions faites des sommes qui ont servi à payer les débiteurs aux actionnaires, les dividendes et les bonis annuels qui sont montés à une somme de \$2,206,190 on arrive avec une balance, au compte des profits et pertes, de \$1,690,418.

Voici un tableau plus détaillé des trois dernières années:

	1919	1918	1917
Profits	\$3,423,264	\$2,809,846	\$2,327,679
Div. préced.	535,757	564,264	852,348
Total	\$3,959,021	\$3,374,110	\$3,180,027
A déduire:			
Dividende	\$1,866,196	\$1,614,702	\$1,549,404
Bonis	340,000	100,000	100,000
P. de pen.	100,000	100,000	100,000
Immeub.	400,000	400,000	250,000
Tax. au gov.	156,406	153,651	128,357
P. patriot.	16,000	16,000	60,000
P. Halifax	50,000	50,000	50,000
Reserve	500,000	528,300	528,300
Total	\$2,862,603	\$2,838,353	\$2,616,061
Balance	\$1,096,418	\$535,757	\$564,264

Le total des dépôts s'établit à \$419,121,390, soit \$86,529,682 de plus que l'année précédente dont \$2 millions sur au feuille des dépôts d'épargne et 24 millions sur les dépôts ordinaires.

LA NOTE AMÉRICAINE

Le 18 décembre 1919. Plusieurs facteurs importants se sont développés ces derniers jours qui ont amélioré le sentiment spéculatif et contribué au relèvement général de la cote.

Au tout premier plan, il faut placer la disparition de la tension monétaire que l'on commençait d'observer immédiatement avant le 15 du mois, grâce aux opérations financières importantes effectuées par le gouvernement. De la chute du prêt à vue à 6 p.c. hier, comparativement à 7 p.c. mardi et 9 p.c. le jour précédent.

Le marché a été excessivement impressionnable, récemment, la baisse des taux monétaires étant à beaucoup près toujours accompagnée du raffermissement immédiat des cours, et réciproquement, une avance du prêt à vue se traduisant en Bourse par l'affaissement des valeurs.

Certains banquiers de New-York semblent croire que la situation monétaire a atteint son point tournant et que d'ici la fin de l'année nous ne verrons pas de ces fluctuations violentes qui ont causé tant d'émou à Wall Street.

Nous sommes également à noter que la situation monétaire internationale s'est quelque peu améliorée tel que l'indique le relèvement des

changes, non seulement de la livre sterling, mais aussi du franc et de la lire. Sans doute ce recouvrement est-il dû, en grande partie, au rapport d'un prêt par l'Angleterre à la France, et à des rumeurs qui circulent, donnant à l'Amérique l'intention de prêter à son tour \$200,000,000 à la Grande-Bretagne; mais plus importante que ces crédits relativement restreints fut toutefois la perspective d'un compromis au sujet du traité de paix, et des résultats merveilleux qui en découleraient.

Au point de vue spéculatif, le marché conservera, semble-t-il, sa placidité professionnelle encore quelque temps, mais si l'on étudie tant soit peu les événements susceptibles de se produire dans un avenir plus ou moins rapproché, l'on a toute raison d'espérer des jours meilleurs.

FAIRBANKS, GOSSELIN & CO.

LES COMPENSATIONS DES BANQUES CANADIENNES

Les compensations des Banques de Montréal s'élèvent cette semaine à \$154,239,366, comparativement à \$138,706,388 pour la semaine correspondante de l'an dernier.

Voici les chiffres comparatifs pour les principaux centres de l'Est du Canada:

	1919.	1918.
Montréal	\$154,239,366	\$138,706,388
Toronto	112,749,437	76,129,013
Ottawa	11,472,186	9,704,415
Hamilton	7,391,834	5,351,062
Quebec	7,029,009	5,198,508
Halifax	5,230,952	4,745,903
London	1,793,167	2,717,472
St-Jean	3,437,501	2,546,268
Brantford	1,496,800	956,573
Peterboro	899,427	883,078
Sherbrooke	1,390,009	1,685,842
Kitchener	1,159,917	

LES GRAINS À CHICAGO

(Cours fournis par la maison "McDougall and Cowans"):

	Cours d'ouverture	Cours à midi
MAÏS—		
Décembre	146 1/2	147 1/4
Mai	136	135 1/2
AVOINE—		
Décembre	82	82 1/8
Mai	83 1/4	83 3/8

ÇA ET LA

L'Association du Curb de New-York vient de faire l'acquisition d'un immeuble situé à l'angle de Trinity Place et de la rue Greenwich. On commencera à construire bientôt un édifice qui sera aménagé comme un bureau de courtage ordinaire. Cette décision va faire disparaître une coutume qui durait depuis plusieurs années dans le district financier de New-York.

On sait ce qu'est le Curb: Des spéculateurs, au lieu d'acheter un siège à la Bourse, font leurs affaires sur le trottoir, de là le mot de Curb (courbe ou bordure de trottoir). Les joueurs de Bourse se réunissent dans la rue vis-à-vis des bureaux du courtier où est affichée la cote des valeurs à la Bourse. Le courtier passe au milieu des clients et prend les ordres. Ceux qui jouent sur le Curb peuvent aussi vendre leurs valeurs en dehors des heures de Bourse, ce qui est un avantage pour plusieurs. A certaines heures la rue Broad à New-York était remplie de joueurs et de spéculateurs, à tel point que la circulation ne pouvait plus s'y faire. Les joueurs restaient là les jours de pluie comme les jours de beau temps. Cette coutume dure depuis plusieurs années, mais va disparaître bientôt à la suite de la construction de cet immeuble.

On vient d'annoncer la formation d'une nouvelle maison de courtage à Montréal, qui sera connue sous le nom de Winans, Dickinson et Whitehead, Limited. Les bureaux de cette nouvelle firme financière seront situés dans l'immeuble de la Dominion Express, sur la rue Saint-Jacques. M. Dickinson, un des associés de cette maison, est bien connu à Montréal par ses écrits et ses critiques financières. Il fut journaliste pendant plusieurs années, ne s'occupant que des questions financières.

La Dominion Steel Corporation vient de recevoir de la Roumanie une commande de 7,500 tonnes de rails de forme spéciale. On s'est mis immédiatement au travail et la construction des moules pour fonder ces rails d'un type spécial sont déjà commencées et il est probable que le travail des rails proprement dit commencera au commencement du mois de janvier. Entre temps, la compagnie a pris des dispositions pour remplir les autres commandes qu'elle a déjà en mains.

PLACEMENTS

DE TOUT REPOS

Nous avons acheté comptant et offrons en vente: BONS DE LA PUISSANCE A échéances variées, aux cours du jour.

Fonds Municipaux

Villes	Reb.	Reud.
EDMONTON	1900-53	6
MONTREAL	1923	5 1/2
MONTREAL	1956	5 1/2
GRAND'MERE	1946	5 1/2
MAISONNEUVE	1950	5 1/2
MAISONNEUVE	1952	5 1/2
N. VANCOUVER	1960	6
MONTREAL-EST	1922	5 1/2

Fonds Scolaires

Ste AGATHE (cath) 1916	5 1/2
KENOGAMI " 1936	5 1/2
SHERBROOKE (pr) 1936	5 1/2

Fonds Industriels

PULPE & P. D'EAU du SAGUENAY 1921-34	4 1/2
BRASSERIE FRONTIERE-NAC (avec prime) 1951	6

Services Publics

MONT. TRAM.	1924	6.35
-------------	------	------

Tous renseignements supplémentaires sur demande.

Sur demande également, nous envoyons GRATUITS la KENTE, rédigée par OLIVIER ASSELIN.

Versailles Vidrinaire

BANQUE BONAIS
Imm. Banque Nationale
OTTAWA
QUÉBEC
Rue St-Jean, 185
BOSTON
60, State St.

L'EMPRUNT IRLANDAIS

New-York, 19. — Les "Friends of Irish Freedom" ont lancé une campagne pour faire souscrire un emprunt de \$10,000,000 garanti par des obligations de la république irlandaise. Le produit de cet emprunt sera employé à promouvoir le commerce et l'industrie en Irlande.

Rentes Inscrites

de la Cité de Montréal

Fonds municipaux

Les rentes inscrites de la Cité de Montréal sont des fractions de titres d'emprunts à long terme émis à Londres en louis sterling, avec équivalence en dollars (à raison de \$4.86 2/3), il y a quelques années, et que la situation des changes internationaux permet de ramener en notre pays.

Valeurs de placement

Elles sont du type des valeurs favorites des compagnies d'assurance, des administrateurs de succession, des grevés de fiducie, des banques, de tous ceux enfin, qui, avant la responsabilité du dépôt ou de la gestion de biens d'autrui, recherchent avant tout dans le placement le maximum de sûreté en même temps qu'un rendement élevé. Les détenteurs canadiens de ces titres touchent leurs intérêts semestriellement au moyen d'un chèque émis à leur ordre par le trésorier de la Cité, et payable à Montréal en monnaie canadienne.

Emissions à 3 1/2%, à 4% et à 4 1/2%
Echéances: 1932, 1942, 1948, 1950 à 1953
Rendement: 5 1/2 à 5 3/4%

Beausoleil Limitée

Financiers
112 rue St-Jacques
Montréal

NOUVELLE EMISSION

Utilité Publique

Montreal Public Service Corporation

6 1/2% — 5 ANS
Echéance: Juillet 1924.
Intérêt: Janvier et Juillet.
Coupons: \$100, \$500, \$1000.

Cette compagnie fournit l'énergie électrique à la Montreal Tramways Company.

Son marché pour la distribution de l'énergie et de l'éclairage électriques s'étend à la plus grande partie de l'île de Montréal, y compris la Ville elle-même, où elle dessert près de 14,000 clients, au nombre desquels se trouvent plusieurs des plus importantes industries et institutions commerciales. La compagnie fournit, en outre, l'éclairage dans les quartiers suivants: Notre-Dame-de-Grâce, Cartierville, Ahuntsic, Emdar, Sault au Récollet, Bordeaux et Rosemont. Son service s'étend de plus aux municipalités de St-Laurent, Montréal-Nord, Pointe-aux-Trembles, Laval de Montréal et Laval-des-Rapides.

Prix: Le pair (100%) plus l'intérêt couru.

Pour renseignements, prospectus ou formules de souscription, s'adresser à

CRÉDIT CANADIEN

(Incorporé)
99 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
CHS-ED. ARPIN, Directeur-Gérant.

Tel. Main 2326 et 2327. Boîte postale 1150. N. B. — Téléphones ou télégraphes vos ordres à nos frais.

LES BANQUES

ÉTRANGÈRES

Paris, 19. — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France fait voir les changements suivants:

Encaisse—or, aug.	francs 278,000
Encaisse—argent, dim.	4,147,730
Circulation, dim.	299,513,570
Dépôts du Trésor, dim.	12,015,988
Dépôts du public, aug.	128,999,666
Billets escomptés, aug.	79,679,380
Avances, aug.	12,250,552
Nouvelles avances à l'Etat	500,000,000

